



Le Royaume du Maroc, dont le Souverain préside le Comité Al-Qods, condamne vigoureusement la rupture du cessez-le-feu et la reprise des agressions israéliennes contre les civils à Gaza

Page 2

www.libe.ma

# Libération

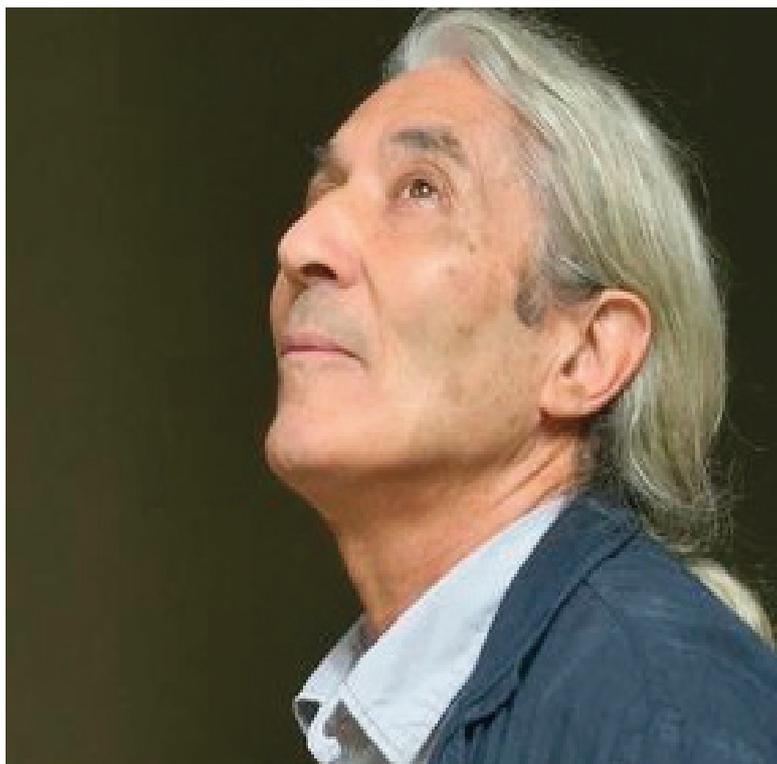
Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10468

Samedi/Dimanche 22-23 Mars 2025

Une parodie de justice et un procès fantôme dans un pays se prétendant chantre des droits de l'Homme

Boualem Sansal dans la gueule de la junte d'Alger



Page 3

*Mobilisation, organisation et ouverture*

Les clés pour une victoire de l'USFP en 2026

Par Mohamed Assouali

Page 8

*Encadré par Khaoula Lachguar*

“Le développement économique au Maroc : défis et opportunités”

Le secrétariat provincial de l'USFP/Salé organisera un exposé sur « Le développement économique au Maroc : défis et opportunités ». Cet exposé qui sera encadré par Khaoula Lachguar, membre du Bureau politique, est prévu ce dimanche à partir de 21 heures au siège du secrétariat provincial, sis Boulevard Ibn Al Haytam, à Salé.



# Le Royaume du Maroc, dont le Souverain préside le Comité Al-Qods, condamne vigoureusement la rupture du cessez-le-feu et la reprise des agressions israéliennes contre les civils à Gaza



**L**e Royaume du Maroc a condamné vigoureusement et sans équivoque, jeudi, la rupture du cessez-le-feu et la reprise des agressions israéliennes contre les civils dans la bande de Gaza.

Lors d'un point de presse à l'issue de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS-UA), tenue par visioconférence, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger,

Nasser Bourita, a déclaré que "le Maroc condamne vigoureusement et sans équivoque la rupture du cessez-le-feu et la reprise des agressions contre les civils à Gaza", qualifiant la situation dans ce territoire de "grave et très inquiétante".

Le ministre a souligné que ces agressions, qui ont fait des centaines de victimes au cours des derniers jours, sont "inacceptables, condamnables et entravent la consolidation de la paix dans la région".

A cet égard, il a rappelé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Comité Al-Qods, n'a eu de cesse d'affirmer qu'un cessez-le-feu durable constitue l'élément fondamental et crucial pour préparer les prochaines étapes, et que l'accord de cessez-le-feu ne doit pas faire l'objet de calculs étriqués, de sur-enchère ou de marchandage.

Sa Majesté le Roi insiste constamment pour que l'ensemble des parties prenantes œuvrent, d'abord, à stabili-

ser le cessez-le-feu, avant de passer aux étapes suivantes qui étaient au centre de l'accord sur le cessez-le-feu, a souligné le ministre.

A ce propos, il a déploré l'incapacité d'atteindre les deuxième et troisième étapes de cet accord en raison de la politique de famine et l'interruption de l'aide humanitaire, ce qui a engendré une situation dramatique à Gaza, qui représente aujourd'hui un défi majeur pour la conscience humaine et le droit international.

Le ministre a, de même, rappelé que le Souverain insiste sur la nécessité d'ouvrir un horizon permanent pour la paix dans la région, à travers la solution à deux Etats et l'établissement d'un Etat palestinien sur les frontières de juin 1967, avec Al-Qods Est comme capitale.

Rappelant que les dix-huit mois écoulés ont été marqués par un grand nombre de victimes innocentes, y compris des enfants et des femmes, outre des foyers détruits et des populations affamées à Gaza, M. Bourita a relevé que l'accord de cessez-le-feu avait donné une lueur d'espoir avant que le gouvernement israélien ne revienne sur ses engagements en violant cet accord à travers les dernières attaques.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la coopération continue entre l'Espagne et le Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, et les efforts des deux pays en faveur de la sécurité régionale et internationale.

## Jean-Paul Carteron : Grâce à la vision éclairée de SM le Roi, les provinces du Sud sont devenues un pilier de l'intégration africaine et mondiale

**G**râce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les provinces du Sud du Royaume s'imposent aujourd'hui comme un pilier de l'intégration africaine et mondiale, a affirmé, jeudi à Casablanca, le président-fondateur du Forum Crans Montana, Jean-Paul Carteron.

La diplomatie Royale a joué un rôle déterminant dans cette avancée, a-t-il souligné lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de la prochaine édition du Forum, prévue du 24 au 26 avril prochain à Casablanca. Il a rappelé, à cet égard, l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique, soulignant ses retombées positives sur la sécurité maritime et le désenclavement de cette région.

Dans cette perspective, M. Carteron a noté que l'édition de cette année du Forum prévoit plusieurs sessions



dédiées à la Vision Royale concernant la promotion de l'Atlantique comme levier de développement économique et social, ainsi qu'au rôle stratégique du

nouveau port de Dakhla, élément clé pour le développement de l'Afrique de l'Ouest et l'intégration régionale.

Il a également souligné que le Forum s'inscrit dans une dynamique de renforcement des liens entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne.

Abordant le thème de cette édition du Forum "Le commerce international requiert sûreté maritime et sécurité des ports et routes navigables", M. Carteron a insisté sur l'importance capitale de la sécurité maritime pour le développement du continent, rappelant que 90% de l'économie du continent repose sur la circulation en mer.

Il a, dans ce sens, énuméré plusieurs défis majeurs qui entravent la fluidité de la navigation maritime, tels que le terrorisme et le crime organisé. "La sécurisation des voies maritimes est essentielle pour le développement de l'Afrique", a-t-il insisté.

Le président-fondateur du Forum

a salué le partenariat avec l'Agence nationale des ports (ANP) et les grandes organisations maritimes internationales, mettant en avant l'opportunité qu'offre cet événement pour promouvoir l'image du Maroc en tant que modèle de stabilité, de crédibilité et de sécurité.

Au programme de la prochaine édition du Forum Crans Montana figurent deux conférences de haut niveau sur les thèmes : "Renforcer la coopération internationale, composante essentielle de toute stratégie sécuritaire maritime" et "Sécurisation des ports et des routes maritimes et développement économique des territoires".

Des débats thématiques et des séances de networking enrichiront également cette édition, offrant ainsi une plateforme d'échange pour les acteurs économiques et institutionnels engagés dans les enjeux maritimes.

*Une parodie de justice et un procès fantôme dans un pays se prétendant chantre des droits de l'Homme*

# Boualem Sansal dans la gueule de la junte d'Alger



**D**ans son bras de fer avec la France, la junte militaire opérant à Alger s'escrime à se servir de l'opposant Boualem Sansal comme monnaie d'échange.

En effet, pour faire plier Paris sur les nombreux points de désaccords marquant les relations entre les deux pays, la junte algérienne n'a pas hésité à prendre en otage Boualem Sansal depuis novembre dernier et à organiser une parodie de procès contre cet écrivain âgé de 80 ans et qui souffre d'un cancer.

Les autorités algériennes ont poussé le bouchon plus loin quand le parquet du tribunal de Dar El Beida près d'Alger a requis, jeudi 20 mars, dix ans de réclusion à l'encontre de l'écrivain franco-algérien, accusé d'« atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie, d'outrage à corps constitué, de pratiques de nature à nuire à l'économie nationale et de détention de vidéos et de publications menaçant la sécurité et la stabilité du pays ».

C'est ni plus ni moins « une condamnation à mort », s'exclament plusieurs personnalités politiques françaises.

« Compte tenu de l'âge et de l'état de santé de Boualem Sansal, ce réquisitoire équivaut à une condamnation à mort », a déclaré David Lisnard, le maire LR (droite) de Cannes (sud-est).

« La vie d'un homme est en jeu », a déclaré Eric Ciotti, le patron des députés UDR, allié du Rassemblement national (extrême droite).

« Obtenir sa libération est un devoir moral. Il y a urgence », a pour sa part souli-

gné l'ex-Premier ministre socialiste Bernard Cazeneuve. Xavier Bertrand, président LR de la région Hauts-de-France, a de son côté dénoncé « un réquisitoire inhumain ».

« 10 ans de prison contre lui, c'est la peine de mort », a estimé François-Xavier Bellamy, vice-président exécutif des Républicains, tandis que l'écrivain Jean-Christophe Rufin a déclaré : « Si Boualem Sansal, prend dix ans, c'est le condamner à mort », appelant la gauche et les associations des droits humains à défendre son ami, Boualem Sansal qui connaîtra son verdict dans une semaine.

« Ces réquisitions sont celles d'un parquet qui n'est pas indépendant », a par ailleurs dénoncé son avocat français, François Zimeray, sur BFMTV. D'après lui, « les parquets en Algérie ne sont pas indépendants. C'est la voix du gouvernement qui s'exprime à travers les réquisitions. C'est le procureur, en tant que porte-voix du gouvernement algérien, qui a demandé 10 ans de prison contre Boualem Sansal ».

Et dans un communiqué reçu par l'AFP, son avocat a également dénoncé « un procès fantôme tenu dans le plus grand secret, sans défense, incompatible avec l'idée même de justice », rappelant avoir saisi « les organes compétents du Haut-Commissariat des droits de l'Homme de l'ONU d'une plainte contre l'Algérie » pour détention arbitraire. Une démarche qu'il avait annoncée à la mi-mars assurant que Boualem Sansal n'avait pas un accès normal à des avocats ni à des soins médicaux.

« L'arrestation et l'emprisonnement, en

novembre 2024, de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal disaient déjà beaucoup des dérives autoritaires d'un Etat tout sauf démocratique. Le simulacre de tribunal (sans son avocat) et les dix ans de prison requis jeudi (une peine aussi farfelue que le chef d'accusation) contre un intellectuel de 80 ans atteint d'un cancer et dont le seul tort est d'avoir exercé son esprit critique, relèvent de cette même inacceptable brutalité », s'est indigné Olivier Baccuzat, dans un éditorial du quotidien français L'Opinion, dénonçant une justice à la solde de la junte militaire algérienne. « Personne n'est dupe : via sa justice fantôme, Alger fait de la politique, à sa manière, et répond du tac au tac à la riposte « graduée » de Paris », a-t-il martelé.

D'un ton plutôt pondéré, le président français, Emmanuel Macron, a déclaré jeudi soir souhaiter « une issue rapide » pour que l'écrivain franco-algérien puisse « retrouver sa liberté », après l'annonce de ces réquisitions.

« Ce qui s'est passé est très grave », « mais j'ai confiance dans le président (algérien Abdelmadjid) Tebboune et sa clairvoyance pour savoir que tout cela n'est pas sérieux et qu'on a affaire à un grand écrivain, qui plus est malade », a déclaré le chef de l'Etat français devant la presse à l'issue d'un sommet européen à Bruxelles.

Interrogé sur une éventuelle discussion avec son homologue, il a répondu que « plusieurs messages » avaient « été échangés ».

« Notre souhait, c'est que Boualem Sansal puisse être soigné, libéré et aller là où il veut aller. Et donc, s'il souhaite quitter l'Algérie,

la quitter », a ajouté Emmanuel Macron.

Et de conclure : « Je souhaite qu'on puisse trouver une issue rapide à cette situation, qui est une situation humaine, humaine et de dignité. C'est très important aussi pour l'Algérie ».

Les relations entre la France et l'Algérie se sont détériorées depuis la reconnaissance, en juillet 2024, par le président français, Emmanuel Macron, de la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud.

Les deux pays sont au bord de la rupture surtout après que les autorités algériennes ont refusé, lundi dernier, de reprendre une soixantaine de leurs ressortissants sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Le ministre français de l'Intérieur Bruno Retailleau (LR), a promis « une riposte graduée » pour tenter de faire plier les autorités algériennes.

« Il est temps d'agir fermement. La riposte algérienne, elle, n'est pas graduée », a réagi Laurent Wauquiez, chef de file des députés LR.

« La « riposte graduée » de Bruno Retailleau fait si peur à l'Algérie que celle-ci veut condamner Boualem Sansal à dix ans de cachot... (...) L'honneur de la France est en jeu. Il faut agir! », a ajouté Eric Ciotti.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot (MoDem, centre) a, pour sa part, affirmé sur TF1 « poursuivre les efforts » pour obtenir la libération de l'écrivain, se disant également « préoccupé » par sa santé.

**Elias Rayane**

# Nasser Bourita : L'Afrique appelée à s'ériger en acteur agissant dans les questions liées à l'intelligence artificielle



Le continent africain est appelé à s'ériger en acteur agissant dans les questions liées à l'intelligence artificielle (IA), a affirmé jeudi à Rabat le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS-UA), tenue par visioconférence, M. Bourita a souligné que "le continent doit être un acteur agissant et impliqué dans les enjeux mondiaux actuels dont celui de l'IA, et ne pas rester un sujet des débats

et des agendas".

Il a rappelé que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la présidence marocaine du CPS-UA pour le mois de mars et des activités et réunions programmées à cet effet, ajoutant qu'il s'agit de la première réunion de l'Union africaine consacrée à l'IA au niveau ministériel.

Elle a été marquée par la participation de huit membres du Conseil de paix et de sécurité sur un total de 15, a précisé le responsable gouvernemental.

Cette rencontre, a-t-il enchaîné, s'inscrit en droite ligne avec la Vision éclairée de Sa Majesté

le Roi Mohammed VI quant au positionnement de l'Afrique, notamment en matière d'intelligence artificielle, afin de relever les défis posés par cette technologie et de tirer parti de ses opportunités et potentialités, notant la nécessité pour le continent de maîtriser ce nouvel outil en vue de renforcer sa sécurité et sa stabilité.

De même, M. Bourita a indiqué que l'Afrique, confrontée à de nombreux défis classiques tels que les conflits armés et les groupes séparatistes, fait désormais face à l'avènement de nouveaux défis liés à l'IA, expliquant que

40% des groupes terroristes ont recours à ces technologies dans leurs opérations, alors que 47 pays à travers le monde ont été ciblés par des interventions utilisant l'IA dans leurs processus électoraux.

Il a à cet égard relevé que la diffusion de vidéos truquées a augmenté de 900% au cours des cinq dernières années, tandis que les fake news ont progressé de plus de 300% ces trois dernières années, ce qui témoigne de l'ampleur de l'impact de cette technologie sur la sécurité et la stabilité en Afrique.

En revanche, a poursuivi le responsable gouvernemental, l'IA offre d'énormes opportunités, notamment dans le domaine de la production agricole, qui pourrait augmenter de 10 à 20% grâce à cette technologie, à un moment où le continent est aussi confronté à des défis en matière de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, le ministre a mis en avant l'importance d'un engagement agissant de l'Afrique pour promouvoir l'IA, rappelant le rôle du Maroc dans ce domaine, particulièrement à travers le lancement du Groupe des amis sur l'intelligence artificielle pour le développement durable dans le cadre des Nations unies.

En outre, M. Bourita a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la formation et d'investir dans le capital humain spécialisé dans ces technologies, faisant observer que seulement 1% des experts et ingénieurs en intelligence artificielle sont originaires d'Afrique et que près de 70.000 d'entre eux ont émigré à l'étranger.

Il a en ce sens insisté sur le développement des infrastructures en Afrique pour suivre l'évolution rapide du secteur et la mise en place d'un cadre juridique adapté, ajoutant que le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, met son expertise numérique à la disposition de ses frères africains, dans le cadre de la coopération Sud-Sud prônée par le Royaume.

## Mise en relief à Abidjan du rôle majeur du Maroc dans le domaine éducatif et de la coopération académique au sein de l'espace francophone

Le rôle majeur que joue le Maroc au sein de l'espace francophone notamment, en termes de raffermissement des liens culturels, de promotion d'une éducation de qualité et d'une coopération académique exemplaire, a été mis en lumière jeudi à Abidjan.

"Fidèle à son engagement envers l'espace francophone, le Royaume, sous la conduite clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, œuvre activement pour le renforcement des liens éducatifs et culturels avec ses partenaires, en particulier en Afrique", a souligné, Abdelmalek Kettani, ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire également vice-doyen du corps diplomatique accrédité en terre ivoirienne, lors de la cérémonie de célébration de la Journée internationale de la Francophonie.

A noter que cette cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, Mme Françoise Remark, d'ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire, de représentants d'organismes internationaux, d'acteurs de la société ci-

ville, ainsi que d'autres personnalités.

Tout en mettant en avant la place qu'accorde le Souverain à l'éducation et au savoir comme "socle" de tout développement humain escompté, et l'intérêt Royal particulier pour le continent africain, M. Kettani a relevé que c'est dans cet esprit que le Royaume accueille chaque année des milliers d'étudiants francophones issus de divers pays africains, leur offrant des formations de qualité au sein de grandes écoles et universités reconnues.

"Cette coopération éducative fondée sur la solidarité et le partage du savoir, constitue un pilier stratégique du partenariat entre le Maroc et l'Afrique", s'est félicité le diplomate, faisant savoir que le Royaume contribue également, au sein de la Francophonie, à la promotion de la langue française, de la diversité culturelle et du dialogue des civilisations.

"Le Royaume joue un rôle actif au sein des instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et soutient les initiatives en faveur de l'alphabétisation, de la formation profes-

sionnelle, et de la recherche scientifique", a ajouté M. Kettani.

Sur un autre registre, il a fait savoir que la Francophonie ne se limite pas à une langue partagée, elle est un espace de coopération diplomatique, un instrument de dialogue et un cadre de solidarité entre les peuples, notant qu'à travers ses réseaux diplomatiques et institutionnels, la Francophonie a, au fil des décennies, contribué activement à la promotion de l'éducation, de la culture et du développement durable.

"Le corps diplomatique francophone (...) joue un rôle clé dans cet édifice. Il agit comme un pont entre les nations, un moteur de coopération, et un catalyseur de projets structurants en faveur de l'éducation et du développement humain", s'est-il félicité.

Considérant l'éducation comme pilier de toute société dynamique, le corps diplomatique francophone a accompagné, au fil des ans, le développement des universités et des centres de formation francophones, la promotion des échanges économiques et culturels entre les pays

francophones, le soutien aux initiatives de formation professionnelle et d'apprentissage, et de l'essor de la recherche et de l'innovation à travers la coopération internationale, a rappelé M. Kettani.

A ses yeux, il est impératif de poursuivre et d'amplifier les efforts pour que chaque enfant, chaque jeune, chaque citoyen ait accès à une éducation de qualité et puisse ainsi agir pour lui-même, pour sa communauté et pour son pays.

Dans ce sens, il a mis en avant la pertinence de la célébration de cette journée en tant que manifestation unificatrice autour des valeurs essentielles : la langue, le dialogue, l'éducation, et l'action.

Sur le thème retenu cette année, à savoir : « Je m'éduque, donc j'agis », M. Kettani a fait savoir qu'il s'agit d'un appel "vibrant" et "judicieux" à la prise de responsabilité à travers le savoir. "Ce thème rappelle que l'éducation n'est pas une simple transmission de connaissances, mais un puissant levier de transformation sociale, un outil d'émancipation, et un gage de prospérité", a dit le diplomate.



## Interpellation en Espagne d'un partisan de Daech, en collaboration avec la DGST

La Guardia civil espagnole a annoncé, jeudi, l'interpellation à Córdoba, dans le sud de l'Espagne, d'un individu pour son appartenance présumée à l'organisation terroriste Daech, lors d'une opération menée conjointement avec la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST).

"Grâce à la coopération étroite en matière de lutte antiterroriste entre la Guardia Civil et la DGST, les services de sécurité ont pu identifier et interpellé cet

individu, dont l'activité intense sur les réseaux sociaux sert la stratégie de propagande de l'organisation terroriste Daech", indique la Guardia civil dans un communiqué.

Le mis en cause, placé en détention sur ordre du juge d'instruction, représente une menace potentielle pour la sécurité publique en raison de son exposition continue à des contenus djihadistes particulièrement violents, précise la même source.

## Le Maroc prend part à Strasbourg au Sommet parlementaire européen sur la sauvegarde de la démocratie

Les travaux du Sommet des présidents des Parlements des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe (CdE), axé sur la sauvegarde de la démocratie, se sont ouverts jeudi à Strasbourg, avec la participation du Maroc.

Le Royaume, qui jouit du statut de partenaire pour la démocratie au Conseil de l'Europe, a été représenté par le vice-président de la Chambre des conseillers, Ahmed Akhchichine.

Cette conférence parlementaire biannuelle, tenue sous les auspices de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), a été marquée par la participation de nombreux pays partenaires, observateurs et voisins, ainsi que des présidents de plusieurs Assemblées interparlementaires.

Intervenant à cette occasion, au nom de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), dont il assure la vice-présidence, le parlementaire marocain Abdelkader El Kihal a mis l'accent sur la nécessité de se réapproprier les valeurs d'unité, de compréhension mutuelle, de respect de la justice, du droit international et de l'Etat de droit.

A cet effet, a-t-il dit, l'APM représente une plateforme privilégiée d'échange et de dialogue sur des thèmes stratégiques entre les parlementaires de la région euro-méditerranéenne et du Golfe.

"Les pays de l'APM suivent avec beaucoup de crainte les attaques incessantes contre la démocratie et la dégradation des droits humains, stimulées par les conflits en cours, ainsi que l'utilisation malveillante

de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes", a poursuivi M. El Kihal, également président de la première Commission permanente de l'APM sur la coopération politique et la sécurité.

"Grâce à une action collective, à un engagement politique soutenu et à un travail législatif cohérent et concerté, nous sommes encore en mesure de sauvegarder nos systèmes démocratiques", a-t-il conclu.

Les participants à cette conférence ont débattu de plusieurs questions liées notamment au renforcement du système d'équilibre des pouvoirs, au respect de l'Etat de droit et des droits humains et au rôle de la technologie pour accroître la participation démocratique et pour protéger la liberté d'expression politique, ainsi qu'aux mécanismes de lutte contre la rhétorique populiste et la menace des valeurs démocratiques.

L'ordre du jour comprenait également une séance de travail autour des "Opportunités et défis de l'IA pour les Parlements".

Pour les organisateurs, cette conférence intervient dans un contexte où l'intégrité des systèmes démocratiques est de plus en plus menacée, à mesure que la dynamique géopolitique, politique, sociale et technologique évolue.

La première conférence européenne des présidents de Parlements s'est tenue en 1975. La conférence a lieu tous les deux ans, en alternance au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg et dans la capitale d'un Etat membre.



## Journée mondiale de la météorologie

# Face à des défis croissants, la DGM a actualisé sa mission et sa vision à l'horizon 2035



Face à des défis croissants, la Direction générale de la météorologie (DGM) a actualisé sa mission et sa vision à l'horizon 2035, articulées autour de quatre axes stratégiques, dont le premier porte sur le renforcement et l'anticipation des risques grâce à des alertes précoces et inclusives, ainsi que la modernisation de l'infrastructure météorologique.

Dans un communiqué diffusé à l'occasion de la célébration le 23 mars de la Journée mondiale de la météorologie sous le thème: "Comblent ensemble les lacunes en matière d'alertes précoces", la DGM explique que le système de prévision et de vigilance météorologique permet aux usagers d'accéder aux informations via des plateformes dédiées, constituant un progrès significatif dans la gestion locale des risques météorologiques extrêmes.

La modernisation des infrastructures a permis à la DGM de renforcer en continu son réseau d'observation météorologique (au sol, en mer et en altitude) et de se doter d'un Data Center performant, ainsi que de capacités de calcul élevées grâce au supercalculateur AMTAR, précise-t-on.

Dans les domaines de la recherche et de l'innovation, la DGM œuvre en permanence à améliorer la résolution spatiale et temporelle de ses modèles numériques de prévision du temps, anticipant ainsi la détection de phénomènes dangereux locaux et prévoyant l'occurrence d'événements extrêmes, poursuit la même source.

De même, l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans l'analyse des données ouvre une voie nouvelle à des capacités de prévision optimales, renforçant l'efficacité du système d'alerte précoce, relève la DGM.

Afin de mieux protéger les populations vulnérables, la DGM soutient les autorités locales en leur fournissant des données précises et en facilitant la diffusion des alertes par divers canaux, tels que des plateformes dédiées, des notifications SMS, les mé-

dias traditionnels, les réseaux sociaux, et en différentes langues et dialectes pour garantir une large diffusion des informations météorologiques.

A l'occasion de la Journée Mondiale de la météorologie, célébrée ce 23 mars sous le thème "Comblent ensemble les lacunes en matière d'alertes précoces", l'Organisation météorologique mondiale (OMM) met en lumière l'importance de son initiative mondiale 'Early Warnings for All' (EW4ALL) dans la gestion des risques climatiques et la protection des populations à l'échelle mondiale, rapporte le communiqué.

Cette journée constitue une occasion unique pour sensibiliser le public aux enjeux liés au changement climatique et souligner le rôle crucial des services météorologiques dans la prévision et la gestion des catastrophes naturelles.

Ainsi, la DGM s'associe à cette célébration en mettant en avant son rôle crucial dans la protection des personnes et des biens. Grâce à une veille et une vigilance météorologique accrues, la DGM fournit des informations et des services climatiques essentiels à la prise de décision, accompagnant ainsi les secteurs socioéconomiques du pays dans l'optimisation de leurs stratégies d'adaptation et d'atténuation des risques, ajoute la même source.

Aujourd'hui, les effets du changement climatique exacerbent les phénomènes météorologiques extrêmes, posant des défis majeurs qui nécessitent une gestion proactive.

Selon l'OMM, l'intensification des vagues de chaleur, des sécheresses, des incendies de forêt et des inondations est une réalité tangible. Entre 1970 et 2021, ces catastrophes ont causé plus de deux millions de décès et engendré des pertes économiques de 4,3 billions de dollars.

Toutefois, grâce aux progrès réalisés en matière d'alerte précoce et de prévention, le nombre de victimes a considérablement diminué, bien que les coûts économiques continuent d'augmenter.



*Gains d'efficacité dans la production et optimisation rigoureuse des coûts*

## OCP enregistre un chiffre d'affaires de 97 MMDH en 2024

Le Groupe OCP a réalisé un chiffre d'affaires de 97 milliards de dirhams (MMDH) en 2024, contre 91,3 MMDH à fin décembre 2023, porté par une augmentation des volumes d'exportation et des prix stables.

En 2024, le Groupe OCP a démontré une performance robuste, soutenue par des gains d'efficacité dans la production et une optimisation rigoureuse des coûts, dans un contexte de marché favorable, relève l'OCP dans une communication financière sur ses résultats.

Ainsi, le chiffre d'affaires des engrais phosphatés a progressé de 11% en monnaie locale sur l'ensemble de l'année, porté par des volumes d'exportation en hausse, notamment vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Inde, tandis que les volumes de Triple Super Phosphate (TSP) ont enregistré une croissance de 48% en glissement annuel, représentant 21% des exportations d'engrais, contre 15% en 2023.

Cette performance témoigne de l'engagement du Groupe à fournir des engrais adaptés, favorisant la productivité agricole et préservant la santé des sols, relève le Groupe.

De son côté, le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique a affiché une forte progression, en hausse de 28% en monnaie locale par rapport à 2023, principalement grâce à une augmentation des volumes d'exportation. Cette croissance a été portée par une demande soutenue en Europe et en Amérique latine, où l'OCP a su capter de nouvelles opportunités de marché, rapporte la MAP.

Le chiffre d'affaires de la roche a, quant à lui, reculé de 35% en monnaie locale sur un an, en raison d'une baisse des volumes de vente par rapport à 2023. Ce repli s'explique principalement par une demande plus faible en Inde en raison des stocks élevés accumulés en 2023.

La marge brute s'est élevée à 62,68 MMDH, contre 50,53 MMDH en 2023. Cette hausse reflète la croissance du chiffre d'affaires ainsi que la baisse des coûts des matières premières, notamment l'ammoniac.

Pour sa part, l'EBITDA s'est établi à 39,06 MMDH, en hausse par rapport aux 29,39 MMDH de l'année précédente. La marge EBITDA s'est



élargie à 40%, reflétant la croissance soutenue du Groupe, l'optimisation des coûts et les gains d'efficacité dans la production.

La dette financière nette a atteint 98,68 MMDH à fin décembre 2024, avec un ratio de levier financier de 2,53x, qui se compare à 2,32x, affiché à fin décembre 2023, en ligne avec l'évolution du programme d'investissement du Groupe, avec des dépenses d'investissement qui ont totalisé 43,58 MMDH, contre 26,82 MMDH en 2023.

"La solide performance de l'OCP en 2024 reflète notre capacité à nous adapter efficacement à l'évolution des conditions du marché et à améliorer notre efficacité en matière de production et d'exploitation, tout en atteignant plusieurs jalons clés en matière de développement durable", a indiqué Mostafa Terrab, président-directeur général du Groupe OCP, cité par le communiqué.

"Les conditions de marché ont été globalement conformes à nos attentes, avec une demande soutenue dans la plupart des régions clés. Les investissements passés et en cours de l'OCP dans l'expansion des capacités

et l'innovation ont renforcé notre flexibilité industrielle et notre agilité commerciale, permettant ainsi au Groupe de capter de manière constante et efficace une demande mondiale supplémentaire", affirme M.Terrab.

Et de noter que les engrais ont représenté 69% des revenus totaux en 2024, contre 66% l'année précédente, avec une augmentation de 48% des volumes d'exportation du Triple Super Phosphate (TSP), qui a représenté 21% des ventes d'engrais, reflétant une forte demande des principales régions importatrices, notamment le Brésil et l'Inde.

"Par ailleurs, nos gains d'efficacité dans la production et nos programmes d'optimisation des coûts ont permis de générer un levier opérationnel significatif, avec une augmentation de 33% de l'EBITDA et une amélioration de 800 points de base de notre marge EBITDA, alors que nos revenus ont progressé de 6%", a-t-il précisé.

L'OCP a réalisé ces excellents résultats financiers tout en avançant considérablement dans son programme de développement durable,

notamment en matière de gestion de l'eau et d'énergie renouvelable, a relevé M.Terrab, soulignant qu'en 2024, l'OCP a dessalé 63 millions de mètres cubes d'eau pour approvisionner ses installations de production, lui permettant ainsi de maintenir ses opérations stables malgré la sécheresse, tout en réduisant sa consommation de ressources naturelles.

"Nous avons également fait des progrès significatifs dans notre programme d'énergie solaire, avec la quasi-finalisation de la première phase, exploitant les excellentes conditions climatiques du Maroc pour décarboner progressivement nos opérations", a-t-il poursuivi.

"A la suite du succès de notre émission d'Eurobond en mai 2024, nous avons conclu plusieurs accords de financement supplémentaires au cours de l'année. Les fonds levés sont investis de manière responsable pour renforcer notre compétitivité et notre durabilité, répondre à l'insécurité alimentaire mondiale et satisfaire la demande anticipée à long terme", a conclu M.Terrab



**Avis d'Appel d'offres**  
**Appel d'offres**  
 (Procédure à enveloppe unique)  
**APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N° : 18/2025/SMG du 15/04/2025 à 10heures  
 Séance Publique

Pays : Royaume du Maroc

Nom du Projet : Résilience et Durabilité de l'Irrigation (REDI)

Numéro du Prêt/Crédit : P179747

Intitulé du Marché : Achat de Dix (10) véhicules pour le compte de l'ORMVA de Tadla (en 2 lots) :

-Lot n°1 : Achat de Six(06) véhicules utilitaires (LUDOSPACE)

-Lot n°2 : Achat de Quatre (04) véhicules utilitaires (SUV).

Référence DAO N° : 18/2025SMG

- Le Gouvernement du Royaume du Maroc a reçu un prêt de la Banque Mondiale pour financer le projet « Résilience et Durabilité de l'Irrigation (REDI) », et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché d'achat des véhicules pour le compte de l'ORMVA de Tadla (en 2 lots).
- L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla (ORMVA de Tadla) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'achat des véhicules au profit de l'ORMVA de Tadla sis à Fqih Ben Salah. Les soumissionnaires éligibles doivent présenter un tableau de conformité indiquant les caractéristiques techniques du matériel à fournir conformément au modèle joint au dossier d'appel d'offres (Article 10 du 3. Spécifications techniques de la Section VII/Partie 2) ainsi qu'une attestation d'agrément constructeur justifiant que le soumissionnaire est agréé pour les articles proposés dans son offre notamment les articles 1410. Le délai de livraison et de mise en service est estimé à Six (06) mois de la date de notification de l'Ordre de service de commencement des prestations.
- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'investissement FPI Novembre 2020 de la Banque Mondiale » (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Service des Moyens Généraux de l'ORMVA de Tadla, M. Mohamed DIKI, mail : dikimohamed@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous (Quartier administratif B.P 244 Fqih Ben Salah 32009 Royaume du Maroc) de 08:30 à 16:30.
- Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré du Service des Moyens Généraux de l'ORMVA de Tadla. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le dit dossier téléchargé peut être présenté comme document dans l'offre du soumissionnaire.
- Les offres des concurrents sont :
  - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVA de Tadla à Fqih Ben Salah ;
  - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'ORMVA de Tadla à Fqih Ben Salah ;
  - Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au plus tard le 15/ 04/ 2025 à 10 heures

La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes au siège de L'ORMVA de Tadla le 15/ 04/ 2025 à 10 heures.

- Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour chaque lot comme suit :
  - Lot n°1 : 20.000,00 (Vingt mille) DH ;
  - Lot n°2 : 18.000,00 (Dix-Huit Mille) DH.
- L'estimation des coûts des prestations établies par l'Acheteur est fixée pour chaque lot à la somme de :
  - Lot n°1 pour un montant d'Un million Cinquante Six Mille Dirhams (1.056.000,00 DH) ;
  - Lot n°2 pour un montant de Neuf cent vingt-quatre Mille Dirhams (924.000,00 DH).

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Nom de l'Agence d'exécution : ORMVA de Tadla

Nom du bureau : Service des Moyens Généraux

Adresse du bureau : Quartier administratif B.P 244 Fqih Ben Salah 32009 Royaume du Maroc

Téléphone : +212 5 23 43 50 23/25/48

Télécopie : +212 5 23 43 40 18/22

Adresse électronique : dikimohamed@gmail.com

Adresse Web site : [www.ormvat.ma](http://www.ormvat.ma)



N° 113/PC

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE KHOURIBGA  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
 N° 02/INDH/2025

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis d'appel d'offres ouvert national N° 02/INDH/2025 relatif à TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : CHOUGRANE-TACHRAFET- OULED AISSA- BNI SMIR-OULED FENNANE -PROVINCE DE KHOURIBGA - Prévus le 25/03/2025 à 10H, publié dans les journaux, Libération N° 10449 du 28/02/2025 et journal Rissalat Al oama N° 12977 du 28/02/2025 sera reporté pour le 08/04/2025 à 10h pour le motif/suivants :

Au lieu de :

Le dossier technique comprend :

1- Pour les concurrents installés au Maroc

Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimum
B	B1	4
	B3	4

Lire :

- Le dossier technique comprend :

1- Pour les concurrents installés au Maroc

Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimum
B	B1	3
	B3	3

Le reste sans changement

N° 1693/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE KHOURIBGA  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
 N° 03/INDH/2025

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis d'appel d'offres ouvert national N° 03/INDH/2025 relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : M'FASSIS-BOULANOUEUR- OULED FTATA-AIT AMMAR-OULED BOUGHADI-GNADIZ -PROVINCE DE KHOURIBGA - Prévus le 25/03/2025 à 11H, publié dans les journaux, Libération N° 10449 du 28/02/2025 et journal Rissalat Al oama N° 12977 du 28/02/2025 sera reporté pour le 08/04/2025 à 11h pour le motif/suivants :

Au lieu de :

Le dossier technique comprend :

1- Pour les concurrents installés au Maroc

Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimum
B	B1	4
	B3	4

Lire :

- Le dossier technique comprend :

1- Pour les concurrents installés au Maroc

Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimum
B	B1	3
	B3	3

Le reste sans changement

N° 1694/PA

# Mobilisation, organisation et ouverture

## Les clés pour une victoire de l'USFP en 2026

2026, c'est bientôt, est-on tenté de dire. L'heure de voter pour élire les députés de la Nation s'approche. Derrière chaque candidat potentiel à ces élections, il y a un parti politique, avec une histoire, un projet de société, des valeurs et des convictions.

Dans cette mêlée de partis, l'Union socialiste des forces populaires se démarque par les nombreux sacrifices de ses militants, par leurs importantes contributions dans l'élargissement des libertés publiques et par leur rôle non négligeable dans l'émancipation des valeurs de justice sociale. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des autres partis.

Cela étant, l'on ne peut passer sous silence à un moment aussi stratégique pour notre pays la décomposition du champ politique qui est due, du moins en partie, à un affaiblissement des partis politiques.

Dans un tel contexte, la responsabilité de l'USFP est éminemment stratégique. Compte tenu des défis auxquels notre pays est confronté, l'USFP doit s'atteler dès à présent à la mise en place d'une stratégie efficace devant lui permettre d'occuper une place de premier plan dans la formation du prochain gouvernement.

Pour y parvenir, le parti doit s'appuyer sur trois piliers essentiels : la mobilisation, l'organisation et l'ouverture. D'autant plus que dans un paysage politique où il n'est pas toujours facile de faire entendre sa voix, où les compétitions s'annoncent fortes et où certains acteurs n'hésiteront pas à recourir à des moyens et des subterfuges peu avouables, il est indispensable pour l'USFP d'adopter une approche proactive. L'expérience des élections passées, notamment celles de 2021, a montré que la préparation à ce genre d'exercice doit débiter des années avant.

De même, une attention particulière doit être accordée à l'élaboration d'une feuille de route pour l'ensemble des militants définissant les lignes directrices qui doivent guider leurs actions en amont et tout au long des échéances électorales. Ces deux éléments se sont avérés

déterminants pour obtenir des résultats conséquents.

### Un programme électoral ambitieux et une stratégie d'engagement structurée

L'élaboration d'un programme électoral pertinent doit démarrer le plus tôt possible. Ce programme doit répondre aux attentes des citoyens et s'adapter aux mutations sociales et économiques du pays. Il est essentiel d'impliquer toutes les instances du parti à travers une approche participative : consultations avec les bureaux régionaux et provinciaux, dialogues avec la société civile et débats ouverts sur les priorités nationales.

En parallèle, une feuille de route précise doit être établie pour structurer les actions sur le terrain, fixer des étapes claires et évaluer régulièrement les progrès réalisés. Un suivi rigoureux garantira l'efficacité des stratégies mises en place et permettra d'ajuster les efforts en fonction des réalités du terrain.

### Encourager l'inscription sur les listes électorales : Un défi majeur

L'un des enjeux majeurs des prochaines élections est l'inscription des citoyens sur les listes électorales. En 2021, le taux de participation a été de 50,35%, en hausse par rapport aux 43% de 2016, mais qui demeure insuffisant, notamment chez les jeunes. Près de 66% des 18-25 ans ne se sont pas inscrits sur les listes électorales ou n'ont pas voté.

Pour remédier à ce problème, l'USFP doit mener une campagne nationale de sensibilisation, combinant actions de terrain, communication digitale et partenariats avec les associations et les universités. Il est crucial d'expliquer aux citoyens, en particulier aux jeunes, l'importance de leur vote et son impact sur leur avenir.

### Moderniser et renforcer les structures du parti

Un parti bien organisé est un parti performant. L'USFP doit renforcer ses structures internes en assurant une meilleure coordination entre ses différents échelons. Un travail de forma-

tion des militants et des cadres du parti permettra d'améliorer la transmission des messages et d'optimiser l'engagement de chaque membre. Une communication fluide entre la direction et la base militante est essentielle pour assurer la cohérence et l'efficacité de la campagne électorale.

### Une mobilisation continue pour rétablir la confiance des citoyens

L'erreur fréquente des partis politiques est de ne se mobiliser que pendant les périodes électorales. Or, la présence sur le terrain doit être permanente. L'USFP doit multiplier les rencontres avec les citoyens, organiser des débats et utiliser les médias traditionnels et digitaux pour maintenir une interaction régulière avec la population.

Un dialogue direct et constant avec les citoyens permettra de mieux comprendre leurs attentes et d'y répondre de manière plus efficace. En renforçant cette proximité, le parti pourra progressivement regagner la confiance perdue et réaffirmer son rôle dans le paysage politique.

### Une opposition forte et proactive : Proposer des alternatives crédibles

Dans un contexte marqué par des difficultés économiques et sociales, les forces d'opposition doivent faire entendre leur voix, à travers un discours clair, homogène, argumenté et proposant des alternatives réalistes. A cet effet, l'USFP est bien positionné. Il s'est frotté à la réalité du terrain, grâce aux responsabilités gouvernementales qu'il a déjà assumées, et il ne manque pas de cadres en mesure de produire des avis avérés. Ces deux éléments le prédisposent à jouer pleinement son rôle de force d'opposition constructive.

La création de groupes de réflexion au sein du parti, chargés d'étudier les grandes questions nationales et de proposer des pistes de réflexion à même d'aider à définir des scénari pour pallier les difficultés auxquelles notre pays est confronté, permettra de renforcer la qualité du débat politique et d'affirmer la légitimité du parti comme force

de proposition.

### Sélectionner des candidats compétents et engagés

Le choix des candidats est un élément crucial pour convaincre les électeurs. L'USFP doit s'assurer que ses représentants soient compétents, intègres et proches des citoyens. Une sélection rigoureuse, basée sur des critères transparents, renforcera la confiance des électeurs et améliorera l'image du parti.

Il est également nécessaire de lutter contre l'opportunisme politique, notamment le changement d'affiliation entre élections, qui nuit à la crédibilité des partis et à la stabilité du paysage politique.

L'USFP doit être en première ligne pour exiger une transparence totale du processus électoral. La neutralité de l'administration, la lutte contre l'achat des voix et le renforcement du rôle de la justice électorale sont des priorités pour assurer des élections libres et équitables.

### Une victoire au-delà des urnes : Reconnecter avec les citoyens

La véritable victoire de 2026 ne se mesurera pas uniquement en nombre de sièges obtenus, mais aussi en termes de confiance rétablie avec les citoyens. Pour cela, l'USFP doit réinventer son fonctionnement, renouveler son discours et démontrer par des actions concrètes son engagement envers le peuple marocain.

En agissant dès aujourd'hui, le parti pourra aborder les élections avec un avantage stratégique décisif et se positionner comme une alternative crédible et forte pour l'avenir du Maroc.



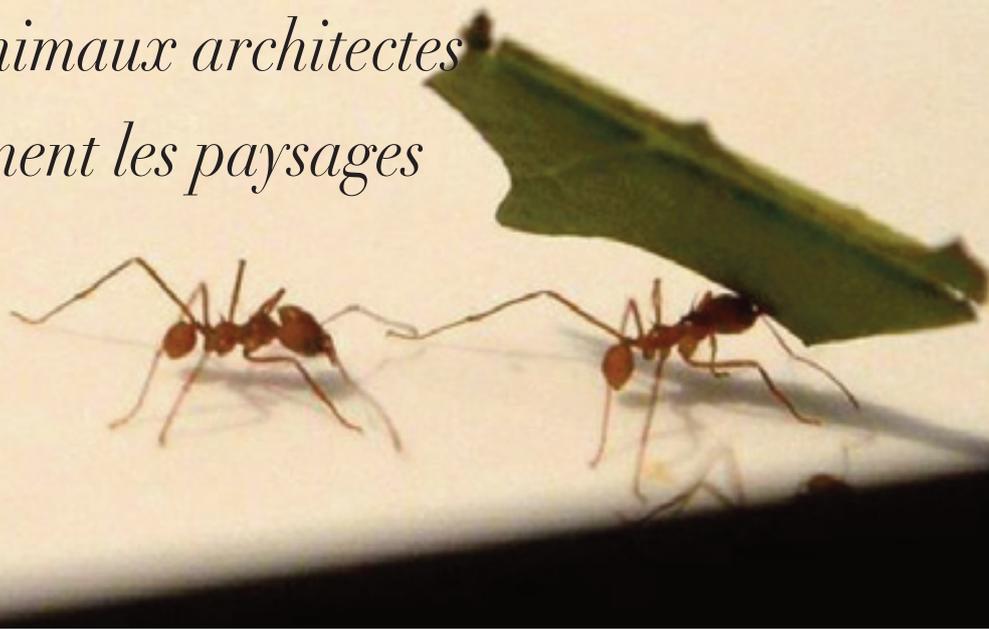
Par Mohamed Assouali  
Membre de la Commission nationale  
d'arbitrage et d'éthique de l'USFP

# Libé Ramadan



## Fourmis, saumons ou castors

### *Les animaux architectes façonnent les paysages*



En construisant terriers et barrages, ou simplement en se déplaçant, certains animaux comme les fourmis, les castors, les saumons, les taupes ou les hippopo-

tames sculptent la planète et, collectivement, modifient les paysages au même titre que les grandes crues, dévoile une étude d'une université londonienne.

"On s'est toujours intéressé aux animaux individuellement. Avec cette étude, nous avons découvert l'importance collective des animaux architectes", explique à l'AFP Gemma Harvey, chercheuse en géographie physique qui a dirigé cette étude de la Queen Mary University of London publiée le 18 février.

Au total, plus de 600 espèces terrestres et d'eau douce ont été identifiées comme ayant un réel impact sur les reliefs, dont les crevettes en Amérique du Sud, les marsupiaux en Australie, les grands herbivores en Afrique, les termites et fourmis en Asie, les vers de terre, les ours et les insectes d'eau douce en Europe.

"En estimant l'énergie collective de ces animaux, nous avons découvert qu'elle rivalisait avec d'autres forces majeures de façonnage du paysage comme les inondations", raconte la chercheuse britannique lundi.

Selon l'étude, les animaux identifiés contribuent collectivement à hauteur d'environ 76.000 gigajoules d'énergie aux processus géomorphologiques chaque année, ce qui équivaut à l'énergie dépensée par plus de 500.000 grandes crues de cours d'eau ou 200.000 saisons des moussons.

Parmi ces espèces, on retrouve des géants de la faune comme l'éléphant, le grizzli ou l'hippopotame. "En piéti-

nant, et en se déplaçant entre le lieu où il dort et le lieu où il se nourrit", le mammifère africain, qui peut peser jusqu'à 1,5 tonne, "peut créer de nouveaux canaux fluviaux" dans les marécages africains, explique Gemma Harvey.

Autre exemple, les castors. "Ils créent beaucoup d'habitats, mais peuvent aussi aider à atténuer les inondations ou à relancer des rivières aux faibles débits en période de sécheresse", développe la chercheuse.

En République Tchèque, un groupe de castors a ainsi réhabilité en début d'année un terrain militaire où des travaux d'aménagement traînaient depuis sept ans, en créant des barrages et des méandres formant une zone humide propice à la protection d'écrevisses, et faisant économiser au passage un million d'euros à la collectivité.

Outre ces espèces familières, "nous avons tendance à négliger les petits animaux qui sont moins visibles parce qu'ils vivent sous terre ou sous l'eau, mais qui sont tout aussi importants", indique Gemma Harvey.

L'exemple le plus impressionnant se trouve au Brésil, où des colonies de termites ont bâti des centaines de millions de monticules reliés entre eux par des tunnels, sur une surface équivalente à celle de la Grande-Bretagne. "C'est une énorme quantité de sol qui a été déplacée par cet animal", souligne-t-elle à propos de cette construction visible depuis l'espace.

"Il y a beaucoup d'animaux qui

n'ont pas encore été étudiés ou peut-être même pas encore découverts. Nous savons qu'il y a encore des millions d'insectes à découvrir. Nous n'avons pas non plus étudié les écosystèmes marins", confie la chercheuse, motivée à poursuivre ses recherches.

Et pour cause: selon l'étude, plus d'un quart des espèces identifiées comme animaux bâtisseurs (28%) sont rares ou endémiques et 57 d'entre elles sont considérées comme menacées d'extinction par la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

"A mesure que nous perdons des espèces, nous perdons ces processus uniques" et par là même, l'équilibre des écosystèmes, regrette Gemma Harvey, qui estime par ailleurs qu'il manque encore de connaissances sur les processus en eux-mêmes.

Elle envisage de prolonger l'étude en prenant notamment en compte les effets du changement climatique.

"Nous réfléchissons à ce qui s'est déjà perdu dans nos paysages à mesure que des espèces se sont éteintes ou que des populations ont été drastiquement réduites", déclare la géophysicienne.

Déterminée à offrir de "nouvelles perspectives" pour la conservation de la biodiversité, Gemma Harvey espère que ce type d'études influence les programmes de réintroduction des espèces essentielles dans la réduction des phénomènes climatiques extrêmes.



Au total, plus de 600 espèces terrestres et d'eau douce ont été identifiées comme ayant un réel impact sur les reliefs, dont les crevettes en Amérique du Sud, les marsupiaux en Australie, les grands herbivores en Afrique, les termites et fourmis en Asie, les vers de terre, les ours et les insectes d'eau douce en Europe

# Myriam Jebbor : *L'écriture offre de la légèreté lorsque l'existence est douloureuse et de la profondeur quand tout paraît futile et superficiel*

Entretien

*Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.*

*Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.*

**Libé :** Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Myriam Jebbor : J'ai commencé à écrire dès mon plus jeune âge. J'inventais des personnages et je vivais à travers eux. A 14 ans, j'ai participé à un concours d'écriture organisé par le Lycée Descartes. J'ai eu le premier prix et mon texte a été lu devant les élèves et leurs parents, devant les enseignants aussi. Il a ensuite été publié dans un recueil avec les autres textes retenus. J'avais pour la première fois ouvert la porte de mon jardin secret. Je me souviens d'une appréhension, vite balayée par le bonheur d'avoir été comprise, écoutée. Je me souviens également que cela a été, pour l'adolescente discrète et timide que j'étais alors, un vrai encouragement à poursuivre dans cette voie.

**Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits, et de les écrire ?**

Je me souviens des livres de Sagan, «Un certain sourire» et «Bonjour tristesse» qui ont accompagné mon adolescence, que j'ai d'ailleurs relus dernièrement avec beaucoup d'émotion. Lorsque j'ai commencé à écrire, à l'âge de douze ans, j'ai mais tout autant l'univers tordu et sombre de Jean-Paul Sartre dans «La Nausée» ou «Le Mur» que la poésie et la justesse du mot de Stephan Zweig dont je dévorais les nouvelles. J'écoutais en boucle les chansons de Michel Sardou et avais une tendresse particulière pour Francis Cabrel. Ces artistes, aux univers très différents, m'ont fait voyager à travers leurs textes et ont été de véritables sources d'inspiration.

**Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial**

**quelconque, se soumettre à ses contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?**

Avant, j'étais capable d'écrire dans n'importe quel endroit. Je parvenais sans aucune difficulté à faire abstraction des bruits et des personnes qui m'entouraient. J'ai toujours réussi à écrire, aussi bien sur la banquette arrière de la voiture de mes parents lorsque j'étais enfant, que, par la suite, dans une salle d'attente, à une terrasse de café ou entre deux rendez-vous. Je pense que le métier de journaliste nous oblige à écrire sous contraintes, et de ce point de vue, j'ai beaucoup appris. Je réalise cependant que j'ai changé. Depuis quelques années, j'écris essentiellement après m'être retirée dans mon bureau. J'ai mis en place, sans en avoir conscience, certains rituels : il me faut du calme, du chocolat, une tasse de thé. Cela peut paraître curieux, mais j'ai remarqué aussi que j'écrivais plus facilement lorsque mon chien était près de moi, dans la même pièce. J'écoute des morceaux de piano, je trouve cela apaisant et inspirant.

**«Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable», dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969**

J'aurais tellement aimé partager l'avis de Françoise Sagan, mais, hélas écrire ne rime pas toujours avec plaisir pour moi. J'ai connu des périodes de creux, de vide, de doute. C'est très compliqué de traverser le désert de la page blanche ! Quand je n'écris pas, je me réfugie dans la lecture, ce qui, en définitive, revient au même : évoluer dans un monde parallèle à la réalité. La lecture me re-

plonge dans le plaisir du mot et me nourrit à nouveau d'une énergie positive. Je retrouve alors le bonheur d'écrire.

**Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?**

La vie nous met parfois face à des épreuves qu'il est plus simple de traverser, il me semble, quand on n'est pas seul. Et l'écriture est la meilleure des compagnes puisqu'elle offre de la légèreté lorsque l'existence est douloureuse et de la profon-



deur quand tout paraît futile et superficiel. La vie que l'on invente devient un refuge, un abri. On peut entrevoir des issues plus heureuses, des atmosphères plus douces que celles qui s'offrent à nous. On peut s'autoriser à y plonger la tête la première, à y croire. J'aime penser que cette part de rêve nous revient et nous appartient. Ma vie est plus douce grâce à l'écriture. Celle-ci console, guérit, panse les douleurs et nous entraîne sur des chemins de tra-

verse qui sont de merveilleux voyages !

**Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence de la morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?**

Le roman est le lieu de tous les possibles. Je m'en rends compte lorsque je décide de changer le caractère de mon personnage, son espace de vie, son destin, ou encore le fil de sa vie. L'écriture est une matière vivante, une argile mille fois remodelée ; et lorsqu'enfin le roman est là, achevé, lorsque le point final est posé, il ne nous appartient plus. Il appartient à ceux qui le feuilleteront distraitement avant de le poser, ou à l'inverse le dévoreront jusqu'à la dernière page. Aux hommes et aux femmes à qui il racontera une histoire à chaque fois différente parce que selon leur vécu personnel, elle ne résonnera pas de la même façon. Sans compter que nous sommes tous en perpétuel changement, en constant devenir. Un livre que nous lisons à vingt ans résonnera-t-il pareillement lorsque nous en avons quarante ? Nous touche-t-il de la même manière qu'il touche un ami, un voisin ? Non, et pourtant, ce sont les mêmes mots que nous parcourons, la même histoire qui est racontée. Mais un roman a ceci de fascinant qu'il interpelle en chacun de nous ce qui fait notre singularité. En ceci, il est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées, le lieu de l'absence manichéenne. Il représente notre humanité.

**Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim**

## Biographie

Née en 1978. Myriam Jebbor a fait sa scolarité à la mission française de Rabat. Adolescente, elle a rejoint l'association des écrivains du Maroc, consacrant ses samedis après-midi à des ateliers de lecture et d'écriture organisés par des auteurs plus âgés l'ayant prise sous leur aile.

Par la suite, sa nouvelle La femme, la fillette, la poupée a remporté le Prix Grand Atlas (organisé par l'ambassade de France au Maroc) qui lui a été remis à l'ambassade de France par Jean-Marie Gustave Le Clézio.

Son premier roman, Dans le cœur des hommes, a été publié aux Éditions Traces du Présent en 2000. Il a été présenté aux Salons du livre de Paris et de Montpellier.

Après ses études, elle a fait ses premiers pas en 2003 dans la presse féminine francophone. Elle a pu s'adonner à l'écriture à travers des articles, des reportages et des interviews en tant que journaliste à «Femmes du Maroc».

«Femmes du Maroc» était un magazine glamour, mais aussi engagé et militant pour les droits des femmes. Ayant depuis son adolescence une conscience aiguë de tout ce qui restait à accomplir au sein de la société quant à la question féminine, elle s'est engagée corps et âme dans ce combat.

En 2008, elle a été nommée rédactrice en chef puis directrice de publication du magazine.

En parallèle à ses activités à «Femmes du Maroc», elle a publié deux romans : Il était là et Des histoires de grands.

En 2011, Myriam Jebbor était membre du jury du Prix Grand Atlas.

En 2015, elle est partie à Paris pour trois années. Sa nouvelle Le parfum d'Emilie, qu'elle a soumise au concours «Plumes de Neuilly» a été publiée dans un recueil de nouvelles à Neuilly-sur-Seine.

Elle a été bénévole durant deux années au sein de l'association «Les blouses roses», œuvrant dans les hôpitaux de Paris.

L'écrivaine a également animé des ateliers de lecture et d'écriture auprès de jeunes enfants dans une école primaire et enseigné l'écriture créative auprès d'étudiants à l'Université Mohammed VI de Rabat et de Benguerir.

Myriam Jebbor vient de publier son roman «La Trahison» aux Éditions Le Fennec (paru en février 2024)

# L' "oxygène sombre", produit au fond des abysses, une découverte contestée

Un "oxygène sombre" est-il produit par des galets métalliques dans l'obscurité des abysses océaniques? Dévoilée l'été dernier, cette "découverte" conforte les ONG opposées à l'exploitation minière des grands fonds marins, mais ne fait pas consensus dans la communauté scientifique.

"Une découverte en eaux profondes remet en question les origines de la vie", clamait l'Association écossaise pour les sciences marines (SAMS), en juillet 2024, dans un communiqué annonçant la publication par ses scientifiques d'un article dans la revue Nature Geosciences.

Les conclusions de l'étude, dirigée par l'écologue Andrew Sweetman, sont frappantes: dans les ténèbres de l'océan Pacifique, par 4.000 mètres de fond, des cailloux de la taille d'une pomme de terre et riches en métaux produiraient entre eux assez de courant électrique pour casser les molécules d'eau en hydrogène et oxygène, par électrolyse.

La découverte de cet "oxygène sombre", car produit sans lumière, remettrait ainsi en cause la vision traditionnelle sur l'origine de la vie, rendue possible grâce à la production d'oxygène par photosynthèse par des cyanobactéries, il y a 2,7 milliards d'années.

Et elle complique le débat sur le code minier que l'Autorité internationale des fonds marins est censée finaliser cette année, et dont elle débattrait



lors d'une réunion en Jamaïque à partir de lundi.

Pour l'ONG Greenpeace, cette "incroyable découverte" souligne "la nécessité de mettre un terme à l'exploitation minière des grands fonds marins", à cause "des dommages" que cette activité pourrait causer à cet "écosystème délicat".

Car cet "oxygène sombre" a été repéré dans la zone de fracture géologique de Clarion-Clipperton, entre le Mexique et Hawaï, la région la plus convoitée par les compagnies minières, qui veulent en extraire ses no-

dules polymétalliques. Ces concrétions minérales riches en métaux (manganèse, nickel, cobalt...), utilisés dans les batteries des voitures électriques, constitueraient ainsi une source d'oxygène jusqu'alors méconnue.

C'est d'ailleurs la société canadienne The Metals Company (TMC) qui a financé en partie les travaux de M. Sweetman, afin d'évaluer l'impact d'une telle prospection sur l'écosystème.

Mais depuis leur publication, la compagnie minière, qui entend com-

mencer l'exploitation de nodules en 2026, a vivement critiqué les travaux de M. Sweetman pour ses "défauts méthodologiques".

"Les observations décrites" par Andrew Sweetman et ses coauteurs "sont plus logiquement attribuables à une mauvaise technique scientifique et à une science bâclée qu'à un phénomène jamais observé auparavant", cingle Michael Clarke, responsable environnemental chez TMC, dans un message à l'AFP.

Avant cette étude, les scientifiques avaient toujours mesuré une consommation, et non une production, d'oxygène dans les grands fonds marins, en raison de la respiration des espèces vivantes qui les peuplent.

Outre les compagnies minières, plusieurs scientifiques sont critiques des travaux de M. Sweetman. "Il n'a pas présenté de preuves claires de ses observations et de son hypothèse. De nombreuses questions restent en suspens après la publication", souligne ainsi à l'AFP Matthias Haeckel, biogéochimiste au GEOMAR Helmholtz Centre for Ocean Research de Kiel (Allemagne).

"La communauté scientifique doit maintenant mener des expériences similaires (...) et prouver ou infirmer son hypothèse", ajoute-t-il.

Un avis partagé par Olivier Rouxel, chercheur en géochimie à l'Ifremer à Brest (France), qui précise à l'AFP qu'il n'y a "absolument pas de consensus sur ces résultats".

## Recettes

# Feuilletés aux crevettes et fromage frais

### Ingédients:

12 mini feuilletés à vol-au-vent ou 6 grands  
250 à 300 g de crevettes décortiquées  
2 gousses d'ail  
1 cuillère à soupe de Parmesan râpé (facultatif)  
1 cuillère à soupe de persil ciselé  
150 g de fromage frais nature ou ail et fines herbes type Paysan Breton  
1 à 2 cuillères à soupe de crème fraîche  
1 cuillère à soupe de ciboulette ciselée  
1 cuillère à thé d'échalote séchée (facultatif)  
Poivre  
Sel  
2 cuillères à soupe de beurre

### Préparation :

- Dans une poêle, faire chauffer le beurre puis ajouter l'ail râpé, laisser cuire légèrement puis ajouter les cre-

vettes décortiquées. Laisser cuire quelques minutes des deux cotés puis saler, poivrer et ajouter le persil ciselé et réserver dans un bol.

- Dans un saladier, mélanger le fromage frais, le parmesan, la crème fraîche, les crevettes décortiquées en petit morceaux (laisser quelques unes pour la décoration) ainsi que la ciboulette ciselée finement et l'échalote séchée. Assaisonner de poivre du moulin idéalement et d'un tout petit peu de sel car les crevettes et le fromage frais sont déjà salés.

- Préchauffer le four à 180° C. Déposer les feuilletés dans un plat allant au four. Enfourner pour 10 minutes environ pour les réchauffer.

- Laisser tiédir puis garnir avec la farce fromage frais-crevettes. Poursuivre la même opération jusqu'à épuisement des ingrédients.

Garnir les vols au vent avec une ou deux crevettes.

Servir les feuilletés au fromage frais et aux crevettes accompagnées d'une bonne salade ou d'un velouté !



## Les séries du Ramadan, une immersion dans l'héritage culturel millénaire du Royaume

Le Ramadan au Maroc, c'est bien plus qu'un mois de jeûne, c'est aussi une immersion dans le patrimoine culturel riche et diversifié du Royaume. Cette année, les chaînes de télévision nationales ont réussi le pari d'offrir au public une programmation éclectique avec des téléséries captivantes qui invitent à redécouvrir les trésors de l'identité marocaine plurielle, mettant en avant la richesse de l'artisanat et diverses facettes de l'héritage culturel.

Au premier rang de ces productions se trouvent la série "Mesk Ellil" (chaîne 2M) réalisée par Hicham El Jebbari, offrant une plongée dans l'univers des corsaires légendaires de Salé, ainsi que la série "Fiha Kher" de Rachid El Hazmir (chaîne Al Aoula), qui explore les aspects de la vie quotidienne au sein des riads.

Elles illustrent cette alchimie réussie entre un scénario profond, une créativité artistique, des décors spectaculaires et une expertise technique avérée, rehaussée par les aventures passionnantes de personnages complexes, emportés dans des péripéties palpitantes.

Alliant harmonieusement fond et forme, ces œuvres télévisuelles se démarquent par des intrigues attachantes et des mouvements de caméra soigneusement orchestrés. Elles parviennent à capturer avec finesse la beauté des tenues traditionnelles, des monuments historiques et du savoir-faire marocain. La musique, mêlant l'ancien et le contemporain, enrichit l'atmosphère, tandis que les techniques de cadrage et de montage, fine-



ment sélectionnées, plongent le téléspectateur au cœur de récits humains inspirants.

S'inscrivant dans une démarche de sauvegarde de la mémoire collective, les téléséries offrent la possibilité de transmettre des messages culturels forts à l'intention d'une audience "particulièrement attentive" pendant le mois sacré, a indiqué le réalisateur, scénariste et chercheur, Azlarabe Alaoui, dans une déclaration à la MAP.

Puiser dans l'héritage culturel (traditions, vêtements, musiques, etc.) permet de donner une "profondeur narrative et artistique" aux productions. Les décors et les pratiques culturelles favorisent pleinement la création d'un "univers cohérent et immersif", dont il est nécessaire de préserver l'authenticité lors des reconstitutions,

en se basant sur des recherches approfondies, notamment lorsqu'il s'agit d'histoires issues de régions reculées ou d'époques historiques, a-t-il expliqué.

Il a, en outre, relevé que la valorisation du patrimoine nourrit la fierté nationale, forge le sentiment d'appartenance, sensibilise le public à la préservation de traditions parfois méconnues et renforce l'identité collective à travers des récits qui, tout en divertissant, éduquent et perpétuent la mémoire du Maroc.

Au-delà de l'importance de cette démarche du point de vue local, la valorisation de l'identité culturelle à travers les séries s'avère être cruciale à l'ère de la mondialisation, où les échanges culturels se multiplient et les influences extérieures sont de plus en plus fortes.

Plaidant pour le renforcement et la promotion des caractéristiques uniques de chaque culture, tout en entretenant un dialogue équilibré avec l'Autre, M. Alaoui a estimé que la valorisation du patrimoine marocain permet de proposer une "offre culturelle distincte" et de répondre aux attentes des spectateurs en quête d'authenticité et d'expériences nouvelles. Il s'agit aussi de révéler au grand jour la diversité et la richesse des traditions nationales et de se distinguer par rapport à la concurrence.

Dans cette même veine, le professeur universitaire et critique de cinéma, Rachid Naim, a souligné que la mise en valeur du patrimoine culturel, matériel et immatériel, à travers les séries ramadanesques, peut également jouer un rôle fondamental dans la conquête d'un public arabe et international puisque ce patrimoine recèle un réservoir incroyable d'histoires intéressantes à raconter.

Qu'il s'agisse de se réapproprier son imaginaire national, de remettre au goût du jour un passé commun profondément marqué par des personnalités atypiques ou de faire véhiculer des traditions ancestrales, les séries marocaines du Ramadan offrent l'opportunité d'explorer diverses thématiques en vue de porter haut et fort les multiples incarnations culturelles et patrimoniales d'une histoire millénaire, enrichie par ses multiples affluents.

Par Manal Koubia (MAP)

## Les revenus mondiaux de la musique enregistrée battent un nouveau record

Le marché mondial de la musique enregistrée a connu une dixième année consécutive de croissance en 2024, portée par les abonnements aux plateformes de streaming et le succès de stars comme Taylor Swift, a annoncé mercredi la fédération du secteur (IFPI).

Son chiffre d'affaires a atteint le record de 29,6 milliards de dollars (27,2 milliards d'euros) l'an dernier, en progression de 4,8%, a indiqué la Fédération internationale de l'industrie phonographique, qui a par ailleurs exprimé des craintes liées à l'essor de l'IA.

Le streaming musical - ou la diffusion de contenus en ligne sur des pla-

teformes comme Spotify ou Apple Music -, reste le moteur de cette performance.

Grâce à un nombre accru d'abonnements payants, il représente plus des deux tiers (69%) des revenus mondiaux du secteur, soit 20,4 milliards de dollars (18,7 milliards d'euros), selon le rapport annuel de l'IFPI.

Cette fédération, qui représente les maisons de disques mondiales, a également annoncé que Taylor Swift était une nouvelle fois en tête de son classement des artistes les plus écoutés en 2024.

Selon son rapport, les trois titres les plus populaires l'an dernier sont "Beautiful Things" de l'Américain

Benson Boone, avec 2,11 milliards d'écoutes, suivi par "Espresso" de la popstar Sabrina Carpenter (1,79 milliard d'écoutes) et "Lose Control" de Teddy Swims (1,7 milliard d'écoutes).

Les ventes de supports physiques, notamment les CD, ont globalement diminué de 3,1% en 2024, après une hausse importante de 14,5% en 2023. Mais au sein de cette catégorie, les vinyles continuent eux de progresser pour la 18e année consécutive, avec des ventes en hausse de 4,6% l'an dernier.

Les principaux marchés de la musique enregistrée restent les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne. Les régions qui ont enregistré la crois-

sance la plus rapide en 2024 sont le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (+22,8%), l'Afrique subsaharienne (+22,6%) et l'Amérique latine (+22,5%).

Les représentants du secteur ont aussi pointé les risques liés à l'intelligence artificielle (IA) générative, qui "ingère" de la musique protégée par le droit d'auteur pour entraîner ses modèles sans autorisation, a déclaré la directrice de l'IFPI Victoria Oakley.

Si l'IA peut offrir de nouvelles opportunités à cette industrie, c'est aussi un "énorme défi à venir", a-t-elle souligné, qui fait peser une "menace bien réelle" sur le secteur.

## A Paris ou à Marrakech, le philosophe Edgar Morin "n'a jamais cessé d'être curieux du monde"

Qu'il soit à Paris ou à Marrakech, où il vit quelques mois par an, le grand philosophe, sociologue et écrivain français Edgar Morin affirme «n'avoir jamais cessé d'être curieux du monde», sur les colonnes du journal *Le Parisien*. «A Paris ou à Marrakech, je n'ai jamais cessé d'être curieux du monde dont je suis un atome», confie Edgar Morin au journal français qui lui consacre un portrait à l'occasion de la sortie de son nouveau livre, «Y a-t-il des leçons de l'histoire?», un court essai dans lequel «il nous entraîne dans le grand voyage de l'humanité».

Le quotidien qui est allé à sa rencontre dans sa résidence à la Cité ocre, évoque «un homme de paix, un humaniste, un passeur d'histoire qui porte incroyablement bien son âge».

Edgar Morin, qui fêtera ses 104 ans en juillet, pose ses valises au Maroc, le pays de son épouse, «où il fait si doux et où la lumière est si belle», explique-t-il.



«Plus je vieillis, plus j'ai envie de soleil. Je déteste les automnes et les hivers parisiens qui sont tout gris», ajoute celui qui chaque année fuit «la mauvaise saison» pour profiter de la douceur méditerranéenne.

Il a même failli devenir agriculteur en songeant à réhabiliter une ferme près de Marrakech en s'inspirant de l'agroécologie.

Pour résumer sa pensée, Edgar Morin dira : «L'humain, que j'ai toujours considéré comme une trinité, l'espèce, la société et l'individu, est au centre de toutes mes réflexions».

Comme il l'écrit dans «La Méthode» (2008), une de ses principales œuvres, il a passé sa vie à essayer de saisir la complexité du monde, conclut la publication.

### Bouillon de culture

#### Conférence-débat

Une conférence-débat sous le thème "Ecrire pour l'enfance: Le tigre dans la nuit" se tiendra, les 3 et 4 avril à l'Institut Cervantès de Tanger, avec la participation de l'écrivaine espagnole Mónica Rodríguez. Cette rencontre sera l'occasion d'explorer l'œuvre et la manière dont l'autrice Mónica Rodríguez conçoit la littérature pour enfants et jeunes. Elle sera suivie d'un débat avec les participants sur la lecture et l'écriture, en particulier celle destinée à ce public. Née à Oviedo en 1969, Mónica Rodríguez est diplômée en sciences physiques et spécialisée en énergie nucléaire. Elle a publié plus de soixante-dix livres et reçu de nombreux prix, dont le prix Barco de Vapor en 2023, le prix Edebe en 2022, ou encore le prix de la Fondation Cuatrogatos à sept reprises, la dernière en 2024.

Cinq de ses livres ont été distingués par le White Ravens de la bibliothèque de Munich. Elle a remporté à deux reprises le prix des meilleurs livres du Banco del libro du Venezuela (2021 et 2023).

#### Projection

Le ciné-club virtuel "Rendez-vous avec le cinéma" de l'Institut Cervantès débute sa programmation pour l'année 2025 avec la projection du film "La paradoja de Antares" (Le paradoxe d'Antares), de Luis Tinoco.

Le film, qui sera mis en ligne du 1er au 15 avril, raconte l'histoire d'Alexandra, une scientifique en service au radiotélescope, qui reçoit un signal qui pourrait répondre à l'une des questions les plus transcendantes de l'humanité. Elle ne dispose que de quelques heures pour le vérifier, mais un problème familial inattendu va la forcer à se lancer dans une lutte interne dramatique dans une course contre la montre pour percer l'un des plus grands mystères de l'univers.

#### Atelier

Le Centre culturel Iklye de Tétouan organise ce dimanche un atelier de formation sous le thème "Les stratégies efficaces pour gérer votre carrière professionnelle". Cette formation sera l'occasion pour les participants d'explorer les meilleures pratiques pour structurer, dynamiser et évoluer dans leurs carrières professionnelles.

## Aboudia, ou le succès mondial du peintre ivoirien des "enfants de la rue"

Lorsque l'Ivoirien Aboudia est devenu l'un des peintres les plus vendus au monde, un parallèle a été fait avec Jean-Michel Basquiat qui ne concernait pas uniquement leurs toiles: "Ils se sont retrouvés dans la rue, seuls, mais ont su en tirer profit", raconte le critique d'art Mimi Errol.

"Quand j'étais adolescent, je voulais faire de la peinture et mon père n'a pas voulu", explique Aboudia à l'AFP.

Avant de devenir une référence, Abdoulaye Diarrassouba a d'abord cheminé seul, bien décidé à être peintre dans une société qui accorde peu de considération aux artistes.

A l'époque c'était synonyme d'être "un raté", se souvient l'artiste, né en 1983.

La crise post-électorale ivoirienne de 2010-2011 et ses 3.000 morts vont le révéler au monde, avec des toiles qui dépeignent le chaos de la "Bataille d'Abidjan".

Il peint des jeunes livrés à la guerre, à eux-mêmes, en lien avec son histoire: "Les enfants de la rue".

"C'est pas leur place", affirme-t-il. Il faut, dit-il, "interpeller les parents, les autorités, toute personne consciente de la cause de l'enfance, pour les faire sortir de là".

Aboudia, qui vit à Abidjan la plupart du temps, est aujourd'hui classé 1.311e dans le top 5.000 mondial des artistes les plus vendus aux enchères, selon la société d'analyse du marché de l'art, Artprice.

En 2022, il était même l'artiste contemporain qui avait vendu le plus de toiles (75) selon le classement Hiscox Top 100.

Paris, Londres, New York ou Lagos s'arrachent ses œuvres.

Élève au Conservatoire des arts et métiers d'Abengourou, dans l'est ivoirien, puis au Centre technique des arts de Bingerville, en banlieue d'Abidjan, "Aboudia était déjà très attaché à l'univers des enfants", se souvient son ancien professeur Jacobleu, un autre peintre renommé.

Dans les années 2000, il apporte ses premières œuvres à la galerie abidjanaise Houkami Guyzagn.

"Je ne sais pas combien de fois il est venu avec des travaux qu'on trouvait immatures, qu'on ne trouvait pas aboutis", se rappelle le critique Mimi Errol, qui y travaillait.

"Il partait sans dire mot et revenait le lendemain", livre-t-il, jusqu'à trouver son identité et affirmer ses convictions.

De tableau en tableau, une manière

de peindre des personnages se confirme: des bons hommes faits de lignes, très sombres ou très colorés, toujours l'air dépassés, délaissés. Ils déconcertent, interpellent.

L'artiste dépeint "le monde de ceux qu'on ne peut pas voir (...)" une vie de



jeunes gens qui ont du mal à s'intégrer à la société, qui doivent se battre", commente M. Errol.

"On pense que c'est quelque chose de très basique, de simple" mais "il dépouille l'homme pour le montrer dans sa plus simple expression", précise-t-il.

Aboudia l'assure: "Ce qui fait qu'on reconnaît mon style, c'est ce côté naïf: être âgé mais travailler comme un enfant".

"Je n'ai jamais voulu peindre ou travailler pour quelqu'un, moi je fais ce que j'ai envie de faire, si vous aimez, vous aimez, si vous n'aimez pas, tant pis", dit-il sans hausser le ton, la voix toujours douce et l'attitude réservée, qui contrastent avec la puissance de ses œuvres.

"C'est vrai que le niveau qu'il a atteint est assez surprenant", estime Jacobleu, car les artistes noirs africains ont selon lui difficilement accès au succès international.

Leurs œuvres restent parfois coincées dans des expositions "ghettoïsantes", regrette-t-il, forcément liées à l'Afrique.

Aujourd'hui à la tête d'une fondation qui porte son nom, Aboudia transmet régulièrement son art, avant tout aux enfants, comme une évidence.

Mots flechés

BOÎTE DE PANDORE	FEINTE	INHABITUEL	ATOLL ROMAINS	ZARBI AS DES AS	SUITE	SBIRE EN ESPAGNE	PLEINE DE VIE
FROTTE				ENNUI			
TRAVAIL DE CHOIX			JOINDRE			ROMAINS LETTRES DE DOPS	
			MALPROPRE	FLÉTRIE			
DOMAINE VITE		FIN DE RÉUSSITE					QUI PARLE BIEN
				SYMBOLE DE L'ASTATE	C'EST UN RATE	BAVARD	QUARTIER DE TAJAMA EN BRIQUE
ADVERBE			VAURIEN CONSPUAIT				
DE DEUX EN DEUX		VOYELLES		TROU DANS UN MUR		SUCRE	COLÈRE
BEAUCOUP		COMME ÇA EN RESTE				PARTIE DE L'OEIL	
				CARDINAUX		CERTAIN	
LEVANT			NID-DE-POULE				

JEU & LOISIRS

Solution mots flechés d'hier

CLASSE	HAUT	DE	FORME
EN	BAVARD	REBEC	
EN	UE	OTAI	E
EN	SNEM	SU	AA
ABBREVIATION	SUPPRESSION		
EN	E	ECHO	RT
EN	ET	AS	NANTI
EN	RAS	RANG	EL
EN	NA	SE	GRAAL
EN	P	INDIGO	
EN	PELER	TI	UN
EN	EXTRA	VERTIS	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouzarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouahy  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Kachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ennafi

**Service technique**  
Khadija Sibi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halal  
Marjama Farki  
El Barkoussi Elmrani

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Ayma Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Kabab (Layoune)  
Abdelali Khellad (Bissouane)

**Collaborateurs**  
Chouab Salhouan  
Khalil Benmouja

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 00 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

Mouna El Youssefi  
Louisa Baghladi  
Latifa Mouab  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 26 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAURISS  
Dossier de presse:  
100/64

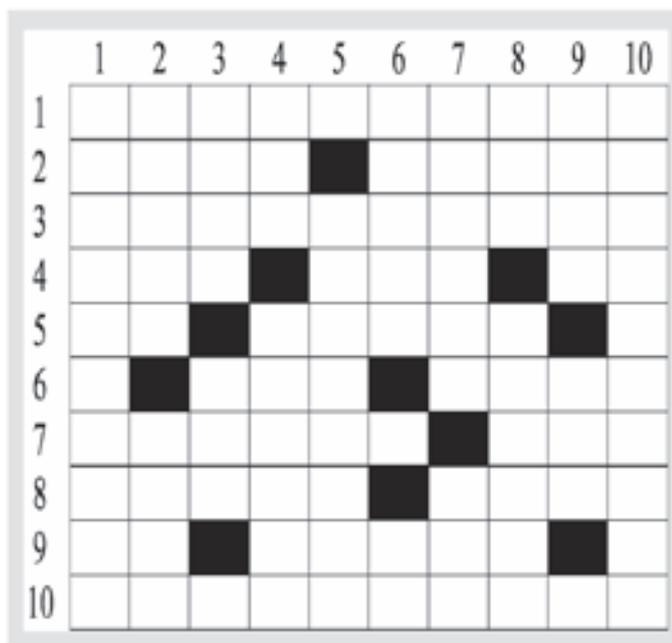
Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## Horizontalement

- Près de ses sous
- Unité de test - Mariées
- Dénigrés
- Aurochs - Blonde au bar - Sélénium
- Défini - Anneaux de cordage
- Cri d'arène - Est utile
- Bête - Monarque
- Gai - Chef
- Fin de forme - Personnel
- Très fatigants

## VERTICALEMENT

- Bactéries filamenteuses
- Laminé - Refus slave
- Suspendu - Ent le cran
- Pote - Svelte
- Besemblances
- Combats singuliers - Font le lis
- Printemps - Assassins
- Coïn d'amour - Calme
- Chévilles - Eructation
- Fondamentaux

## Grilles de sudoku

## Facile

8	3			7	9	1	4	
		2	3	1				
7								
	6		2			1	4	
	8	3	7		1	2	6	
2	9			5		7		
							1	
			2	6	4			
2	9	8	4			3	6	

## Moyen

		7	1					9
	4						2	
1								6
8		5	2				9	
3	1	4	6	9		8	7	
	2		7	3			4	
4								1
	8						3	
5			3	6				

## Difficile

			7	6	5		4	
		4		5	9	7		
7	5					6		
3			1			8		
9					3	5		
2	6	1		7				
4	9	2	8					

## Expert

	5			1				
7	3			9				
4					6			
			8	7		4		
3	4		5		2		7	
	9		1	2				
	6						9	
		6			8		2	
		8				7		

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

1	2	9	6	8	4	5	3	7
7	8	3	5	2	1	4	9	6
6	4	5	7	3	9	8	2	1
8	1	2	9	6	3	7	5	4
9	5	6	2	4	7	1	8	3
4	3	7	1	5	8	9	6	2
5	7	1	3	9	2	6	4	8
2	6	4	8	7	5	3	1	9
3	9	8	4	1	6	2	7	5

## Moyen

9	2	5	3	1	6	8	4	7
7	8	4	9	2	5	6	1	3
1	3	6	7	4	8	2	5	9
3	6	7	4	8	2	5	9	1
2	1	9	5	7	3	4	8	6
4	5	8	1	6	9	3	7	2
5	4	3	6	9	7	1	2	8
6	9	2	8	5	1	7	3	4
8	7	1	2	3	4	9	6	5

## Difficile

3	7	5	9	4	6	8	1	2
6	8	4	7	2	1	9	5	3
9	2	1	8	3	5	6	7	4
5	3	7	4	6	8	2	9	1
8	4	6	1	9	2	7	3	5
2	1	9	3	5	7	4	6	8
7	9	3	2	1	4	5	8	6
4	6	8	5	7	3	1	2	9
1	5	2	6	8	9	3	4	7

## Expert

4	7	3	1	9	2	6	8	5
8	2	5	7	6	4	3	1	9
6	1	9	8	3	5	7	2	4
9	5	1	6	4	8	2	7	3
7	8	2	3	5	1	9	4	6
3	4	6	9	2	7	1	5	8
5	3	7	4	1	6	8	9	2
2	6	8	5	7	9	4	3	1
1	9	4	2	8	3	5	6	7

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	I	S	S	E	N	L	I	T	S
2	E	C	O	U	T	E		R	I	A
3	N	I	T	R	E		P	O	R	C
4	T		T	E	S	S	O	N		R
5	A	V	I	S		I	R	I	S	E
6	C	A	S	T	E		T	E	E	
7	O	R	E	I	L	L	E		N	T
8	R	I		M	I		R	O	S	E
9	D	E	S	E	M	P	A	R	E	S
10	E	S	T	E	E	S		L	E	T

## Vingt-quatrième chapitre

Cette lecture fut suivie d'un long silence. Le prince se promenait dans le cabinet, après être allé lui-même remettre le volume à sa place.

- Eh bien ! madame, dit la princesse, daignerez-vous parler ?

- Non pas, certes, madame ! tant que Son Altesse ne m'aura pas nommée ministre ; en parlant ici, je courrais risque de perdre ma place de grande maîtresse.

Nouveau silence d'un gros quart d'heure ; enfin la princesse songea au rôle que joua jadis Marie de Médicis, mère de Louis XIII : tous les jours précédents, la grande maîtresse avait fait lire par la lectrice l'excellente Histoire de Louis XIII, de M. Bazin. La princesse, quoique fort piquée, pensa que la duchesse pourrait fort bien quitter le pays, et alors Rassi, qui lui faisait une peur affreuse, pourrait bien imiter Richelieu et la faire exiler par son fils. Dans ce moment, la princesse eût donné tout au monde pour humilier sa grande maîtresse ; mais elle ne pouvait : elle se leva, et vint, avec un sourire un peu exagéré, prendre la main de la duchesse et lui dire :

- Allons, madame, prouvez-moi votre amitié en parlant.

- Eh bien ! deux mots sans plus : brûler, dans la cheminée que voilà, tous les papiers réunis par cette vipère de Rassi, et ne jamais lui avouer qu'on les a brûlés.

Elle ajouta tout bas, et d'un air familier, à l'oreille de la princesse :

- Rassi peut être Richelieu !

- Mais, diable ces papiers me coûtent plus de 80.000 francs ! s'écria le prince fâché.

- Mon prince, répliqua la duchesse avec énergie, voilà ce qu'il en coûte d'employer des scélérats de basse naissance. Plût à Dieu que vous pussiez perdre un million, et ne jamais prêter créance aux bas coquins qui ont empêché votre père de dormir pendant les six dernières années de son règne.

Le mot basse naissance avait plu extrêmement à la princesse, qui trouvait que le comte et son amie avaient une estime trop exclusive pour l'esprit, toujours un peu cousin germain du jacobinisme.

Durant le court moment de profond silence, rempli par les réflexions de la princesse, l'horloge du château sonna trois heures. La princesse se leva, fit une profonde révérence à son fils, et lui dit :

- Ma santé ne me permet pas de prolonger davantage la discussion. Jamais de ministre de basse naissance ; vous ne m'ôterez pas de l'idée que votre Rassi vous a volé la moitié de l'argent qu'il vous a fait dépenser en espionnage. La princesse prit deux bougies dans les flambeaux et les plaça dans la cheminée, de façon à ne pas les éteindre ; puis, s'approchant de son fils, elle ajouta : La fable de La Fontaine l'emporte, dans mon esprit, sur le juste désir de venger un époux. Votre Altesse veut-elle me permettre de brûler ces écritures ? Le prince restait immobile.

Sa physionomie est vraiment stupide, se dit la duchesse ; le comte a-



son : le feu prince ne nous eût pas fait veiller jusqu'à trois heures du matin, avant de prendre un parti.

La princesse, toujours debout, ajouta :

- Ce petit procureur serait bien fier, s'il savait que ses paperasses, remplies de mensonges, et arrangées pour procurer son avancement, ont fait passer la nuit aux deux plus grands personnages de l'Etat.

Le prince se jeta sur un des portefeuilles comme un furieux, et en vida tout le contenu dans la cheminée. La masse des papiers fut sur le point d'étouffer les deux bougies ; l'appartement se remplit de fumée. La princesse vit dans les yeux de son fils qu'il était tenté de saisir une carafe et de sauver ces papiers, qui lui coûtaient quarante-vingt mille francs.

- Ouvrez donc la fenêtre ! cria-t-elle à la duchesse avec humeur. La duchesse se hâta d'obéir ; aussitôt tous les papiers s'enflammèrent à la fois ; il se fit un grand bruit dans la cheminée, et bientôt il fut évident qu'elle avait pris feu.

Le prince avait l'âme petite pour toutes les choses d'argent ; il crut voir son palais en flammes, et toutes les ri-

chesses qu'il contenait détruites ; il courut à la fenêtre et appela la garde d'une voix toute changée. Les soldats en tumulte étant accourus dans la cour à la voix du prince, il revint près de la cheminée qui attirait l'air de la fenêtre ouverte avec un bruit réellement effrayant ; il s'impatienta, jura, fit deux ou trois tours dans le cabinet comme un homme hors de lui, et, enfin, sortit en courant.

La princesse et sa grande maîtresse restèrent debout, l'une vis-à-vis de l'autre, et gardant un profond silence.

- La colère va-t-elle recommencer ? se dit la duchesse ; ma foi, mon procès est gagné. Et elle se disposait à être fort impertinente dans ses répliques, quand une pensée l'illumina ; elle vit le second portefeuille intact. Non, mon procès n'est gagné qu'à moitié ! Elle dit à la princesse, d'un air assez froid :

- Madame m'ordonne-t-elle de brûler le reste de ces papiers ?

- Et où les brûlerez-vous ? dit la princesse avec humeur.

- Dans la cheminée du salon ; en les y jetant l'un après l'autre, il n'y a pas de danger.

La duchesse plaça sous son bras le portefeuille regorgeant de papiers, prit

une bougie et passa dans le salon voisin. Elle prit le temps de voir que ce portefeuille était celui des dépositions, mit dans son châle cinq ou six liasses de papiers, brûla le reste avec beaucoup de soin, puis disparut sans prendre congé de la princesse.

- Voici une bonne impertinence, se dit-elle en riant ; mais elle a failli, par ses affectations de veuve inconsolable, me faire perdre la tête sur un échafaud.

En entendant le bruit de la voiture de la duchesse, la princesse fut outrée de colère contre sa grande maîtresse.

Malgré l'heure indue, la duchesse fit appeler le comte ; il était au feu du château, mais parut bientôt avec la nouvelle que tout était fini.

- Ce petit prince a réellement montré beaucoup de courage, et je lui en ai fait mon compliment avec effusion.

- Examinez bien vite ces dépositions, et brûlons-les au plus tôt.

Le comte lut et pâlit.

- Ma foi, ils arrivaient bien près de la vérité ; cette procédure est fort adroitement faite, ils sont tout à fait sur les traces de Ferrante Palla ; et, s'il parle, nous avons un rôle difficile.

- Mais il ne parlera pas, s'écria la duchesse ; c'est un homme d'honneur celui-là : brûlons, brûlons.

- Pas encore. Permettez-moi de prendre les noms de douze ou quinze témoins dangereux, et que je me permettrai de faire enlever, si jamais le Rassi veut recommencer.

- Je rappellerai à Votre Excellence que le prince a donné sa parole de ne rien dire à son ministre de la justice de notre expédition nocturne.

- Par pusillanimité, et de peur d'une scène, il la tiendra.

- Maintenant, mon ami, voici une nuit qui avance beaucoup notre mariage ; je n'aurais pas voulu vous apporter en dot un procès criminel, et encore pour un péché que me fit commettre mon intérêt pour un autre.

Le comte était amoureux, lui prit la main, s'exclama ; il avait les larmes aux yeux.

- Avant de partir, donnez-moi des conseils sur la conduite que je dois tenir avec la princesse ; je suis excédée de fatigue, j'ai joué une heure la comédie sur le théâtre, et cinq heures dans le cabinet.

- Vous vous êtes assez vengée des propos aigrelets de la princesse, qui n'étaient que de la faiblesse, par l'impertinence de votre sortie. Reprenez demain avec elle sur le ton que vous aviez ce matin ; le Rassi n'est pas encore en prison ou exilé, nous n'avons pas encore déchiré la sentence de Fabrice.

Vous demandiez à la princesse de prendre une décision, ce qui donne toujours de l'humeur aux princes et même aux premiers ministres ; enfin vous êtes sa grande maîtresse, c'est-à-dire sa petite servante. Par un retour, qui est immanquable chez les gens faibles, dans trois jours le Rassi sera plus en faveur que jamais ; il va chercher à faire pendre quelqu'un ; tant qu'il n'a pas compromis le prince, il n'est sûr de rien.

(A suivre)

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de  
Lalyoune Sakia El Hamra  
Province de Tarfaya  
Secrétariat Général  
Division du Budget et des  
Marchés  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE NATIONALE  
N° : 04/CA/PT/2025  
Le 08/04/2025 à 12h00, il  
sera procédé, dans les bu-  
reaux de la Province de Tar-  
faya (salle des réunions du  
Secrétariat Général) sis à la  
ville de Tarfaya à l'ouverture  
des plus des architectes  
relatifs à la consultation ar-  
chitecturale ouverte natio-  
nale n° : 04/CA/PT/2025  
du 08/04/2025, pour :  
Etude architecturale et suivi  
des travaux de construction  
d'une annexe administra-

tive et son logement de  
fonction du caïdat d'El  
Haggounia relevant de la  
Province de Tarfaya à la  
ville de Lalyoune.  
Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
nationale peut être retiré du  
bureau du service des mar-  
chés relevant de la Province  
Tarfaya. Il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics :  
www.marchespublics.  
gov.ma  
Le budget prévisionnel  
maximum pour l'exécution  
des travaux à réaliser est de  
: Deux millions neuf cent  
soixante-dix mille DIR-  
RHAMS et zéro CENTIMES  
Hors Taxe (2.970.000,00  
DHS HT).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions

des articles 103, 104 et 105  
du décret n° 2-22-431 du 15  
chaabane 1444 (8 mars  
2023) relatif aux marchés  
publics.  
Les architectes peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plans au Service  
des Marchés relevant de la  
Province de Tarfaya ;  
• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au Service  
précité ;  
• Soit les remettre au prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;  
Il est prévu une visite des  
lieux le 27/03/2025 à  
12h00min au siège de la  
Province de Tarfaya.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
dans l'article n° : 6 du règle-  
ment de consultation.

N.B. : Les pièces déposées  
doivent être originales ou  
copies certifiées conformes  
à l'original.  
N° 1683/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 08/2025/BP  
Le 22/04/2025 à 12 heures  
00 minutes, il sera procédé  
au siège du Conseil Provin-  
cial d'Assa Zag (Salle des  
réunions) à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert sur offres de  
prix portant sur :  
Acquisition de trois Ambu-

lances et Deux Fourgon  
Mortuaire au profit du  
Conseil Provincial d'Assa-  
Zag  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré gratuite-  
ment au Service des Mar-  
chés du Conseil Provincial  
d'Assa Zag, il peut être éga-  
lement téléchargé à partir  
du portail des marchés de  
l'Etat www.marchespub-  
lics.gov.ma  
\*Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
trente mille Dirhams (30  
000,00 DH) ;  
\*L'estimation des coûts des  
prestations, établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme un million cinq  
cent mille Dirhams TTC (1  
500 000,00 DH) ;  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux

dispositions des articles 30,  
31, 32 et 34 du décret n° 2-22-  
431 relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent :  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent  
être conforme aux disposi-  
tions des articles 30, 32,  
34,37 et 135 du Décret n°2-  
22-431 du 15 chaabane 1444  
(8 mars 2023) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessibles à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par règlement de la consul-  
tation  
N° 1684/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
et de la Protection sociale

الجمهورية المغربية  
السلطنة  
وزارة الصحة والرفاهية الاجتماعية  
وزارة الصحة والرفاهية الاجتماعية

Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia El-Khira  
الجهة الجهوية للصحة والرفاهية الاجتماعية - رباط سكيه الخيرة

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL**

MAÎTRE D'OUVRAGE : DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ A LA RÉGION RABAT SAKIA EL-KHIRA  
ANNÉE BUDGÉTAIRE : 2025  
Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 est :

**4) Prestations de services**

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Ligne d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mode de publication	Observations
1	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	80000	11 000 000,00	AOO	AFRL	-
2	Fourniture et installation de l'ÉPIE relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	8000	1 000 000,00	AOO	AFRL	-

**4) Prestations de services**

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Ligne de dépenses	Mode de passation	Mode de publication	Observations
1	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux Affiliés rattachés au Centre Hospitalier Régional de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	2 200 000,00	L15 207000015 214000015 270000015	AOO	AFRL	-
2	Fourniture et installation de matériel médico-technique et instrumentation chirurgicale destiné au Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	2 000 000,00	800007	AOO	AFRL	-
3	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné au Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 2 lots uniques.	2 000 000,00	800007	AOO	AFRL	-
4	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné au Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	2 100 000,00	800007	AOO	AFRL	-
5	Fourniture et installation de matériel médico-technique et instrumentation chirurgicale destiné au Centre Hospitalier Provincial de Khemisset relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 2 lots uniques.	1 900 000,00	80000007	AOO	MASS	-
6	Fourniture et installation de matériel médico-technique et instrumentation chirurgicale destiné au Centre Hospitalier Provincial de Khemisset relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 900 000,00	80000007	AOO	MASS	-
7	Fourniture, entreposage et installation de l'unité mobile de mammographie destinée à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 300 000,00	800007	AOO	AFRL	-
8	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux services médicaux de proximité à l'hôpital de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 100 000,00	08000000	AOO	AFRL	-
9	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux services médicaux de proximité à l'hôpital de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 200 000,00	08000000	AOO	AFRL	-
10	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux services médicaux de proximité à l'hôpital de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 200 000,00	08000000	AOO	AFRL	-
11	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux services médicaux de proximité à l'hôpital de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 200 000,00	08000000	AOO	AFRL	-
12	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux services médicaux de proximité à l'hôpital de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 200 000,00	08000000	AOO	AFRL	-
13	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux services médicaux de proximité à l'hôpital de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 200 000,00	08000000	AOO	AFRL	-
14	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux services médicaux de proximité à l'hôpital de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 200 000,00	08000000	AOO	AFRL	-
15	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné aux services médicaux de proximité à l'hôpital de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 200 000,00	08000000	AOO	AFRL	-
16	Acquisition des équipements de protection destinés aux centres médicaux de soins hospitaliers de Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	10 000,00	800007	AOO	MA	-

17	Fourniture et installation de matériel médico-technique destiné au Centre de Santé Assa Zag relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira.	1 100 000,00	800000	AOO	MA	-
18	Actes de l'Instrumentation chirurgicale destinée à l'hôpital de proximité 40 lits relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 100 000,00	80000000	AOO	MASS	-
19	Actes de l'Instrumentation chirurgicale destinée à l'hôpital de proximité 40 lits relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 2 lots uniques.	1 100 000,00	80000000	AOO	MASS	-
20	Fourniture et installation du matériel de bureau destiné à l'hôpital de proximité 40 lits relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Sakia-El-Khira en 1 lot unique.	1 100 000,00	80000000	AOO	MASS	-
21	Actes de santé et produits chimiques destinés au laboratoire de la Santé Publique Khemisset relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira.	200 000,00	800000	AOO	AFRL	-
22	Actes de l'Instrumentation de bureau destinée à l'ÉPIE de Rabat et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira, en 2 lots uniques.	20 000,00	800007	AOO	AFRL	-
23	Actes de produits d'impression (papier) pour matériel informatique destiné à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira et l'acte de produits d'impression (papier) pour matériel informatique destiné à l'ÉPIE relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira, en 2 lots uniques.	20 000,00	800007	AOO	AFRL	-

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Ligne de dépenses
1	Fourniture et installation de matériel médico-technique et instrumentation chirurgicale, matériel de bureau, matériel hospitalier, matériel de bureau, matériel informatique, matériel technique destiné à l'Hôpital de Proximité de 40 lits Assa Zag relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira.	80000000
2	Fourniture et installation de matériel médico-technique et instrumentation chirurgicale, matériel de bureau, matériel hospitalier, matériel de bureau, matériel informatique, matériel technique destiné au Centre de proximité relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira.	800007
3	Actes des Instruments de bureau destinés à l'ÉPIE de Rabat et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira, en 2 lots uniques.	800007
4	Actes de produits d'impression (papier) pour matériel informatique destiné à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira et l'acte de produits d'impression (papier) pour matériel informatique destiné à l'ÉPIE relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira, en 2 lots uniques.	800007

**Année budgétaire 2027**

N°	Objet	Ligne de dépenses
1	Fourniture et installation de matériel médico-technique et instrumentation chirurgicale, matériel de bureau, matériel hospitalier, matériel de bureau, matériel informatique, matériel technique destiné à l'Hôpital de Proximité de 40 lits Assa Zag relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira.	80000000
2	Fourniture et installation de matériel médico-technique et instrumentation chirurgicale, matériel de bureau, matériel hospitalier, matériel de bureau, matériel informatique, matériel technique destiné à l'ÉPIE de Proximité de 40 lits Sakia-El-Khira relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira.	80000000
3	Actes des Instruments de bureau destinés à l'ÉPIE de Rabat et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira, en 2 lots uniques.	800007
4	Actes de produits d'impression (papier) pour matériel informatique destiné à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira et l'acte de produits d'impression (papier) pour matériel informatique destiné à l'ÉPIE relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira, en 2 lots uniques.	800007

**c) Prestations de services**

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Ligne d'exécution	Mode de passation	Période	Observations
1	Traitement descriptif et de recensement des participants aux séminaires destinés à l'Institut de Formation Professionnelle dans le domaine de la Santé Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira en 2 lots uniques.	10 000,00	800007	AOO	MASS	-

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Ligne d'exécution
1	Traitement de réception et de restauration des participants aux séminaires destinés à l'Institut de Formation Professionnelle dans le domaine de la Santé Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira en 2 lots uniques.	800007

**Année budgétaire 2027**

N°	Objet	Ligne d'exécution
1	Traitement de réception et de restauration des participants aux séminaires destinés à l'Institut de Formation Professionnelle dans le domaine de la Santé Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira et à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Sakia-El-Khira en 2 lots uniques.	800007

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING SARL-BOUZNIKA**  
 Tél/Fax: 0537649573  
 GSM: 0668792975

**Constitution**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/02/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

Denomination: "SERVICE BUREAU UTIQUE" S.A.R.L.AU

Siège Social: domicilié chez SMART WIN à N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL RABAT.

Associé Unique: - Mme. NASSIMA EL HAJJAMI, apporteur en numéraire 100.000.00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet: - VENTE DES MATÉRIELS TECHNIQUE; - MAINTENANCE ET REPARATION DES MATÉRIELS DIVERS; - TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION.

Durée: 99 ans.  
 Capital social: 100.000,00 DHS.

Gérance: la société est gérée par Mme. NASSIMA EL HAJJAMI

Dépôt légale: la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Rabat sous le N° 189318 RC N°185371.

**N° 1685/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
 SERVICE DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N° 1 /INDH/2025

Le 10/04/2025 à 11h. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°1/INDH/2025 du 10/04/2025 à 11h, pour: Acquisition des équipements du matériel techniques du centre hémodialyse de Bioagra dans le cadre de l'INDH2024 - PROVINCE CHTOUKA AIT BAHHA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: trois cent trente six Mille six Cent Dirhams,00 (336600.00 DHS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 6000,00dhs (Six Mille Dirhams).

des 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province Chtouka Ait Baha, au plus tard le 09/04/2025 à 16h30 (date et heure limites pour le dépôt)ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N° 1686/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
 SERVICE DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 5/BG/2025

Le 10/04/2025 à 10H. Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N°5/BG/2025

à 10/04/2025 à 10H, pour: FRAIS DES RECEPTIONS DES INVITES DE LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA A L'OCCASION DES DIVERSES CEREMONIES

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :170280,00Dhs TTC (Cent Soixante dix Mille deux Cent Quatre Vingt Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :3000, 00Dhs (trois Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N° 1687/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Ministre de l'Équipement et de l'Eau  
 Direction Provinciale de BENSILMANE

Programme prévisionnel triennal  
 Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de BENSILMANE  
 Année budgétaire 2025

**Le programme prévisionnel des marchés que la DPTEL de BENSILMANE envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :**

**a)- Prestations de travaux**

Année 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en kDh	Mode de passation	Mois de publication	Observation
	Travaux de dédoublement de la RN1 du PK 315+500 au PK 318+700 y compris signalisation	RN1	34	AOO	Mars	
	Travaux de renforcement de la RR 404 du PK 109+000 au PK 124+00	RR404	30	AOO	Octobre	
	Travaux de construction d'un OA sur Oued Imaleh au PK 26+000 de la RP3315	RP3315	16	AOO	Mai	
	Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection avec la RR 305 au PK24	RR305	1,500	AOO	Octobre	
	Construction accotements bétonnés et fossés bétonnés sur la RP 3338 du PK 7,8 au PK 18,9	RP3338	1,5	AOO	Aout	
	Construction accotements bétonnés et fossés bétonnés sur la RP 3337 du pk 12 AU pk 27,4	RP3337	0,8	AOO	Aout	
	Construction accotements bétonnés et fossés bétonnés SUR LA RP 3321 du PK 0 au PK 38,5	RP3321	1,2	AOO	Septembre	
	Construction accotements bétonnés et fossés bétonnés de la RN23 du PK 49,7 au PK 54,2	RN23	0,5	AOO	Juillet	
	SH+SV+DS de la RN23 du PK 4 au 19	RN23	1,5	AOO	Mai	
	Dedoublement de la RN1 du PK 301,8 au PK 315,5	RN1	190	AOO	Mai	
	Achèvement des travaux d'élargissement et renforcement de la RP 3330 du PK 0 au PK 3,5	RP3330	5	AOO	Juillet	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les années suivantes

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux Elargissement et renforcement de la RR 404 du PK 109 au pk 114	BENSILMANE
2	Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 305 du PK 31,8 au PK 35,8	
3	Travaux de reconstruction d'un OA sur oued Imaleh au PK 49+700 de la N23	
4	MAINTENANCE OA PK 27 200 de la RR 322 SUR OUAJ NIFIKOH	
5	Dédoublement de la RN1 du PK au PK	
6	Dédoublement de la RN1 du PK au PK	
7	Dédoublement de la RP 3317 du PK 0 au PK5	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Renforcement de la RR313 du PK0+000 au PK 14+400	BENSILMANE
2	Travaux Elargissement et renforcement de la RR 404 du PK 101 au pk 106	BENSILMANE
3	MAINTENANCE OA sur oued Chrat au PK 117+000 de la RR404	BENSILMANE
4	Travaux de Triplement de la RR313 du PK5+500 au PK 13+000 y compris signalisation	BENSILMANE
5	Travaux de renforcement de la RR313 du PK 13+000 au PK 27+500 y compris signalisation	BENSILMANE

**b)- Prestations de fournitures**

Année 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en kDh	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	PANNEAUX SIGNALISATION	BENSILMANE		AOON		
2	Achat de lant	BENSILMANE		AOON		
3		BENSILMANE		AOON		

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les années suivantes

Année budgétaire 2025				
N°	Objet	Lieu d'exécution		
1	Panneaux	BENSLIMANE	4500	ACON
2	Achat de lait	BENSLIMANE	445	ACON

Année budgétaire 2027				
N°	Objet	Lieu d'exécution		
1	Panneaux	BENSLIMANE	4000	ACON
2	Gisseries	BENSLIMANE	1000	ACON
3	Achat de lait	BENSLIMANE	445	ACON

**C) Prestations de services**

Année 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en €HT	Mode de passation	Mois de publication	Observation
5	Etude géotechnique d'aménagement et de renforcement de la RP336 du PK 6+00 au PK 12+500	Benslimane	73,9	ACON	avr-25	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les années suivantes

Année budgétaire 2025				
N°	Objet	Lieu d'exécution		
1	Etude géotechnique d'aménagement et renforcement de la RP 3304 du PK 0+000 au PK 4+700	Benslimane		
2	Etude et étude géotechnique d'aménagement et renforcement de la RP 3337 du PK 10+000 au PK 27+700	Benslimane		
3	Etude et étude géotechnique d'aménagement et renforcement de la RP 3336 du PK 0+000 au PK 19+500	Benslimane		
4	Etude et étude géotechnique de construction de la RP 3328 du PK 5+200 au PK 17+008	Benslimane		
5	Etude et étude géotechnique de construction de la RP 3332 du PK 9+500 au PK 14+00	Benslimane		
6	Etude et étude géotechnique de construction de la RP 3329 du PK 12+500 au PK 16+531	Benslimane		

Année budgétaire 2027				
N°	Objet	Lieu d'exécution		
1	Etude et étude géotechnique d'aménagement et renforcement de la RP 3321 du PK 4+00 au PK 39+000	Benslimane		
2	Etude et étude géotechnique d'aménagement et renforcement et rectification de RR305 du PK 17+00 au PK 24+000	Benslimane		
3	Etude et étude géotechnique d'aménagement et renforcement de la RP 3331 du PK 16+00 au PK 29+000	Benslimane		
4	Etude et étude géotechnique d'aménagement et renforcement de la RP 3325 du PK 9+00 au PK5+800	Benslimane		
5	Etude et étude géotechnique d'aménagement et renforcement de la RP 3329 du PK 0+00 au PK8+800	Benslimane		

N° 112/PC

Fiduciaire ZAHIR "SARL AU" Au capital de 100 000,00 DHS Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7 Guéfilz Marrakech. Tél / Fax : 05 24 43 41 06 CONSTITUTION

A/ Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 20/02/2025, enregistré à Marrakech le 26/02/2025, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes : 1) Dénomination : MOOV LA LOGISTIQUE 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs. 3) Siège social : APPT 15 IMM 12 LOT SINE AV ALLAL FASSI MARRAKECH. 4) Objet : - Transport de marchandises pour le compte d'autrui. - Entrepreneur d'expédition de colis de produits du pays 5) Gérance : M. YASSINE BENTOTO et M. MOHAMMED TAWIL sont désignés Co-gérants de ladite société pour une durée illimitée. B/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 18/03/2025 sous le N° 174718, RC N° 162271 N° 1688/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OFFICE DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 12/ODCO/2025 (Séance publique) Le 14/04/2025 à 14H00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunions de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) sise à 13, Rue Dayat Aoua, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre ouvert international sur offres de prix 12/ODCO/2025, relatif aux travaux d'aménagement et d'agencement intérieur du nouveau siège de l'office du développement de la coopération. Le dossier de l'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail marocain des marchés publics à l'adresse électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Cinq Mille (35.000) DHS.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Mille (1.900.000) DHS TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis et leurs offres par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 Juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. N° 1689/PA ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°04/2025/INDH

Le 16 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant : Acquisition de deux ambulances équipées pour personnes en situation de précarité destinées au centre hospitalier Provincial de Khénifra - Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 (quinze mille) dirhams. - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 900 000,00 (neuf cent mille) dirhams TTC. Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics. - Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation. - Les prospectus, notices, catalogues et autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés au Secrétariat Général- Province de Khénifra, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis. N° 1691/PA ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°06/2025/INDH Le 22 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant : Acquisition d'articles paramédicaux et des appareils d'aide à la marche au profit des personnes à besoins spécifiques à la Province de Khénifra - Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 (Six mille) dirhams. - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 401 700,00 (Quatre cent un mille sept cent) dirhams hors taxe. - N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. - Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics. - Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation. N° 1690/PA ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°05/2025/INDH Le 16 Avril 2025 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant : Acquisition de trois Ambulances équipées au profit des communes : Sidi Amer, El Boj et Ab Saadeli -Province de Khénifra - Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25000,00 (vingt-cinq mille) dirhams. - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 512 000,00 (Un million cinq cent douze mille) dirhams TTC. Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics. - Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation. N° 1692/PA ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°07/2025/INDH Le 22 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant : Acquisition de matériel médical et pharmaceutique pour le Centre de Santé Communautaire de Khénifra - Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 (quinze mille) dirhams. - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 900 000,00 (neuf cent mille) dirhams TTC. Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics. - Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation. N° 1693/PA ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°08/2025/INDH Le 22 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant : Acquisition d'articles paramédicaux et des appareils d'aide à la marche au profit des personnes à besoins spécifiques à la Province de Khénifra - Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 (Six mille) dirhams. - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 401 700,00 (Quatre cent un mille sept cent) dirhams hors taxe. - N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. - Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics. - Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de Rabat - Salé - Kenitra  
École d'Agriculture de Temara

**AVIS RECTIFICATIF N°1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 03/2025/EAT DU 26 MARS 2025 RELATIF A L'ELABORATION DES ETUDES  
TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE  
FOOTBALL ET DE SES ANNEXES**

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'A.OO n° 3/2025/EAT  
relatif à l'élaboration des études techniques et suivi des travaux d'aménagement d'un terrain  
de football et de ses annexes que la date d'ouverture des plis prévue le 26 mars 2025 est  
reportée au **09 avril 2025 à 10 heures**.

N° 1695/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TIZNIT  
PACHALIK DE TAFRAOUT  
COMMUNE DE TAFRAOUT



**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE  
N° 04/2025**

Le 09 Avril 2025 à 11 heures il sera procédé dans la salle des réunions de la COMMUNE  
TAFRAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale sur offres de  
prix ayant pour objet : mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi  
des travaux de MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE TRI ET DE TRANSFERT DES DECHETS  
MENAGERES ET ASSIMILES A LA COMMUNE TAFRAOUT.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 3000.00 Dirhams (Trois mille Dirhams 00 Centimes  
TTC).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 157 210.00 dhs TTC (Cent  
cinquante-sept mille deux cent dix Dirhams 00 Centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés  
publics.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail  
des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 1696/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TIZNIT  
PACHALIK DE TAFRAOUT  
COMMUNE DE TAFRAOUT



**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE  
N° :05/2025**

Le 09 Avril 2025 à 11 heures il sera procédé dans la salle des réunions de la COMMUNE  
TAFRAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale sur offres de  
prix ayant pour objet : MISSION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE  
CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE FERMETURE DE LA  
DÉCHARGE DE TAFRAOUT.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 1350.00 Dirhams (Mille trois cent Cinquante  
Dirhams 00 Centimes TTC).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 67 842.00 dhs TTC (soixante-  
sept mille huit cent quarante-deux Dirhams 00 Centimes TTC).

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail  
des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 1697/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE TAINESTE  
CAIDAT KAF EL GHAR  
COMMUNE KAF EL GHAR  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° :03/2025**

Le mardi 15 / 04/ 2025 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de monsieur le  
président de la Commune de Kaf El Ghar Province de Taza au siège de la  
commune, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix  
pour :

**Travaux d'électrification 1ère catégorie d'un groupe de logements (23  
foyers) au différent villages à la Commune Kaf El Ghar- Province de Taza.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés  
publics accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : **neuf cent trente-quatre mille huit cent neuf dirhams et deux  
centimes (934809.12 dhms) TTC.**

Le cautionnement provisoire est fixé à : **dix-huit mille six cent  
dirhams (18600.00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent  
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 08 Mars  
2023 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre délégué auprès de la  
ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja  
1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et  
des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le  
portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du  
règlement de la consultation.

N° 1698/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL  
-ORIENTAL SERVICES-S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° : 09/2025/SDR**

Le 08/04/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement  
Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfouf N°34 (Ex Siège Banque Populaire)  
à l'appel d'offres ouvert simplifié N°09/2025/SDR : Réalisation des travaux de reconnaissances  
et des essais pour l'étude géotechnique des barrages : Bahrini, Bellassouad, Quelta, Jmaa  
Larasaada, Mahroug, Taniet Sasi, Marjat, Ouled Sidi Bouhria, Lagriyil, Tanabdouret El Qued  
Ouhil dans la région de l'Oriental

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics.  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 000,00 DH (six mille dirham)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**428 400.00 DH TTC (quatre cent vingt-huit mille quatre cent dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes  
aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés  
publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.

**NB :**

Copie légalisée du Certificat de Qualification des laboratoires :

QUALIFICATION	CATEGORIE
EG-6 -Etudes Géotechniques des ouvrages non-courants	1
EG-8 - Etudes Géotechniques des grands barrages	

N° 1699/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'EL JADIDA  
CERCLE D'EL JADIDA  
CAIDAT D'OULED  
AESSA  
COMMUNE SIDI ABED  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL SUR OFFRE  
DE PRIX N° : 03/2025  
Le Jeudi 17 Avril 2025 à  
partir de 11h : 00 min, il  
sera procédé dans la salle  
de réunion de la commu-  
ne Sidi Abed, à l'ouverture  
des plus relatifs à l'appa-  
el d'offres ouvert  
national sur offres de  
prix n° : 03/2025 dont  
l'Objet :

Travaux d'adduction d'eau  
potable et d'aménage-  
ment de bornes fontaines  
publique aux douars de la  
fraction d'Ouled AYYAD  
à la commune Sidi Abed.  
Le dossier doit être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés de l'état  
www.marchéspublics.gov.  
ma.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de : SEPT MILLES DI-  
RHAMS (7 000,00 DHS).  
L'estimation des coûts  
des prestations établie  
par le maître d'ou-  
vrage est fixée à : Trois  
Cent Soixante Dix  
Milles Trente Deux Di-  
rhams 00 Cts TTC . (370  
032,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dis-  
positions des articles 30 ; 31,  
32 et 34 du décret n° 2-22-  
431 du 8 Joumada I 1434  
(20 mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent  
déposer électroniquement  
via la plate-forme du pro-  
tail des marchés publics de  
l'état : www.marchéspub-  
lics.gov.ma

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règle-  
ment de consultation.

N° 1700/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'EL JADIDA  
CERCLE D'EL JADIDA  
CAIDAT D'OULED  
AESSA  
COMMUNE SIDI ABED  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL SUR OFFRE  
DE PRIX N° : 04/2025  
Le Jeudi 17 Avril 2025 à  
partir de 12h : 00 min, il  
sera procédé dans la salle  
de réunion de la commune  
Sidi Abed, à l'ouverture  
des plus relatifs à l'appa-  
el d'offres ouvert  
National sur offres de prix  
n° : 04/2025 Dont l'Objet :  
Travaux d'adduction  
d'eau potable et d'aména-  
gement de bornes fontai-  
nes publique aux douars  
des Fractions  
d'Ouled MOUSSA et de  
SRAHNA  
à la commune Sidi Abed.

Le dossier doit être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés de l'état  
www.marchéspublics.gov.  
ma.

www.marchéspublics.gov.  
ma.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de : QUATRE MILLES DI-  
RHAMS (4 000,00 DHS).  
L'estimation des coûts des  
dites prestations établies  
par le maître d'ou-  
vrage est fixée à : Deux Cent  
Quarante Mille Huit Cent  
Quarante Dirhams 00 Cts  
TTC. (240 840,00 DHS  
TTC).

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dis-  
positions des articles 30 ; 31,  
32 et 34 du décret n° 2-22-  
431 du 8 Joumada I 1434  
(20 mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent  
déposer électroniquement  
via la plate-forme du por-  
tail des marchés publics de  
l'état : www.marchéspub-  
lics.gov.ma

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règle-  
ment de consultation.

N° 1701/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL  
PROMOTION  
NATIONALE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
N° 02 / 2025 / PN

Le 16 Avril 2025 à  
10heures, il sera procédé,  
dans le bureau de mon-  
sieur le gouverneur de la  
Préfecture d'Inezgane Ait  
Melloul, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert National sur  
offres des prix ayant pour  
objet : LOCATION D'EN-  
GENS POUR LE TRAITE-  
MENT DES POINTS  
NOIRS ET EVACUATION  
DES GRAVATS AU NI-  
VEAU DU RESSORT TER-  
RITORIALE DE LA  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL. Le  
dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à par-  
tir du Portail des Marchés  
Publics: www.marchéspub-  
lics.gov.ma.

L'estimation du coût des  
prestations objet de l'appel  
d'offres est fixée à: (1 631  
232,00 DH TTC) Un Mil-  
lion Six Cent Trente et Un  
Mille Deux Cent Trente  
Deux Dirhams 00 Cen-  
times TTC

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de: 32.000,00Dhs (Trente  
Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30 à 34 du décret rela-  
tif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse  
www.marchéspublics.gov.  
ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article-09 du Règle-  
ment de consultation.

N° 1702/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
CONSEIL PROVINCIAL

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Conseil Provincial de Khénifra  
Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que le Conseil Provincial de Khénifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

4) Prestations de travaux :

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mode de publication	Observation
1	Travaux de renforcement de la route d'accès provinciale du centre Sidi Bouabdellah à la Commune Sidi Louadi dans le cadre de partenariat Province Khénifra	1 100 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	
2	Travaux de deux zones rurales Ait Lhouari et Tagnout à la Commune Tighachouine dans le cadre de partenariat Province Khénifra	600 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	Réservé à la mise public, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
3	Aménagement de zone rurale Ait Moussa Ait Lhouari au sud à la Commune Moudia au Hammam Zagran dans le cadre de partenariat Province Khénifra	600 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	Réservé à la mise public, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
4	Aménagement de deux zones rurales Tendi et Ala au Sud Tighachouine à la Commune Sidi Yabou au sud dans le cadre de partenariat Province Khénifra	500 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	
5	Aménagement de la zone rurale Si Taher Ben Moudi Aroussi à la Commune Moudia Roussan dans le cadre de partenariat Province Khénifra	600 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	Réservé à la mise public, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
6	Aménagement des zones rurales : -Aroussi, Taharant -Moudia Tagnout -Tighachouine -Sidi bou ouest la commune et Tachouine -Sidi Moussa Ait Tachouine à la Commune Oued Rahou dans le cadre de partenariat Province Khénifra	1 500 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	
7	Construction des ouvrages d'art à la Commune Agoulloune Province Khénifra	400 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	
8	Travaux d'aménagement de la route et Boudil (commune Sidi Ait Othman -Fond Oued Soud) à la Commune El Moudj Province Khénifra	300 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	
9	Projet complet d'approvisionnement en eau potable pour le douar Ait Boui Croutement et approvisionnement d'un puits à la Commune Lakh Province Khénifra	200 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	
10	Amélioration des travaux d'approvisionnement en eau de la commune Province Khénifra	100 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	

Présentation simplifiée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Aménagement des zones rurales au niveau des Communes de la Province de Khénifra dans le cadre de partenariat.	Province Khénifra
2	Travaux des ouvrages d'art au niveau des Communes de la Province de Khénifra dans le cadre de partenariat.	Province Khénifra
3	Travaux des zones intercommunales	Province Khénifra

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Aménagement des zones rurales au niveau des Communes de la Province de Khénifra dans le cadre de partenariat.	Province Khénifra
2	Travaux des ouvrages d'art au niveau des Communes de la Province de Khénifra dans le cadre de partenariat.	Province Khénifra
3	Travaux des zones intercommunales	Province Khénifra

5) Prestations de fournitures :

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mode de publication	Observation
1	Acquisition d'un véhicule de service au profit de la direction Provinciale de la Province de Khénifra dans le cadre de partenariat Province Khénifra.	400 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	

Présentation simplifiée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
	NEANT	

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	NEANT	

6) Prestations de services :

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mode de publication	Observation
1	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des zones rurales et intercommunales à la Province de Khénifra.	2 500 000,00	Province Khénifra	A.O.D	2 <sup>ème</sup> semaine	

Présentation simplifiée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
	NEANT	

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
	NEANT	

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Équipement  
et de l'Eau  
Direction Provinciale  
de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL**  
N° 02/2025

Le 17/04/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallif Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 02/2025 du 17/04/2025 pour

Travaux de signalisation verticale et pose des dispositifs de sécurité de la RN9 du PK10+500 au PK41+150 et de la RP3042 du PK3+600 au PK12+000-Provinces de Médiouna et Nouaouser-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 500 700,00 TTC (Cinq cent mille sept cents dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille Dirhams (2000 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 1703/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
COMMUNE DE M'RIRT  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT  
SEANCE PUBLIQUE  
N°03/2025

Il sera procédé, le jeudi 16 Avril 2025 à 11h du matin au bureau du président de la commune de M'RIRT à une séance d'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour: L'AFFERMAGE DU "SOUK HEBDOMADAIRE" DE M'RIRT pour une période de 2 ans.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 32.000,00(Trente-deux mille dirhams).

L'estimation du prix d'affermage annuel est fixée à la somme de 1600.000,00 (un million six cent mille dirhams).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 à 30 du décret N° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Déposer les dossiers électroniques au portail des marchés publics suite à l'article 9 de l'arrêté du ministre délégué au ministre de l'économie et de la finance échangé du budget N° 1692.23 du 23 juin 2023.

Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

Pour toutes informations contacter le président de la commune ou le bureau de la régie de recettes.

N° 1704/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
N° 04/BG/2025

Appel d'offre Réservé aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises, aux Coopératives, aux Unions des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs

Le 15 / 04 / 2025 à 10 H, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 04/BG/2025 du 15 /04 /2025 pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DU : 5EME ANNEXE ADMINISTRATIVE KHOURIBGA- 6EME ANNEXE ADMINISTRATIVE KHOURIBGA- CALDAT OULED YOUSSEF BNI BATAOUA- 2EME ANNEXE ADMINISTRATIVE OUED ZEM- 3EME ANNEXE ADMINISTRATIVE OUED ZEM- 4EME ANNEXE ADMINISTRATIVE OUED ZEM- CALDAT BNI SMIR- CALDAT BNI KHAIRANE- CALDAT SMAALA - CALDAT OULED YOUSSEF BNI BATAOUA - PROVINCE DE KHOURIBGA -

Le dossier de l'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à six cent cinquante-sept mille trois cent douze dirhams TTC (657 312,00DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à Treize Mille Dirhams (13000,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à

la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les candidats doivent :  
Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 1705/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ ET LA PROTECTION  
SOCIALE  
CENTRE HOSPITALIER  
REGIONAL  
HOPITAL MOULAY  
YOUSSEF CASABLANCA  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert International  
N°06/2025

Le 05/05/2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des conférences de l'Hôpital Moulay Youssef sis à 110 Bd Moulay Youssef à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°06/2025 pour la préparation des repas aux malades et au personnel de garde du Centre Hospitalier Régional Moulay Youssef de grand Casa sis à la préfecture des arrondissements casa anfa.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

-Montant minimum de : 1386000.00dhs (un million trois cent quatre vingt six mille dirhams TTC).

-Montant maximum de : 2409000.00dhs (deux millions quatre cent neuf mille dirhams TTC).

La caution provisoire est fixée à la somme de 48000.00 DHS (quarante huit mille Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, deuxième paragraphe de l'article 32 et l'article 135 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 04 hïja 1444 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux le : 17/04/2025 à 10 heures à l'Hôpital Moulay Youssef Casa

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1706/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
N° 08/2025/BP

Le 15/04/2025 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE CONFORTEMENT DE LA MURAILLE COTE MER DE LA MEDINA D'ESSAOUIRA.**

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre vingt dix huit mille Dirhams (98 000,00 Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Quatre millions neuf cent neuf mille huit cent Dirhams (4 909 800,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
Z : Restauration du patrimoine bâti et sites historiques	Z1 : Travaux de réfection simple Z2 : Travaux de fortifications anciennes	3

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 1707/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
N° 09/2025/BP

Le 15/04/2025 à 11H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

**Travaux de protection côtière le long de la muraille longeant la médina d'Essaouira et aménagement de la zone devant la place Moulay Al Hassan - Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent soixante mille Dirhams (160 000,00 Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Huit millions cinquante sept mille huit cent quatre vingt Dirhams (8 578 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
E-Travaux Maritimes et Fluviaux	E.1 - Travaux de fouilles à l'air libre	3
	E.3 - Mise en œuvre des matériaux pour ouvrages de protection estuariens.	
	E.5 - Préfabrication et mise en place des blocs de protection artificiels	
	E.12 - Détroçage sous l'eau	
	E.13 - Travaux maritime sous l'eau	

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 1708/PA

**CONSTITUTION**

1/- Aux termes d'un acte SSP du 20/02/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée :

Dénomination : «-DELIC'INDUS -SARL»

Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

TRANSFORMATION ET CONSERVATION DES FRUITS ET LEGUMES ET FABRICATION DE PATE A TARTINER ET AGROALIMENTAIRE INDUSTRIELLE

Siège Social : CASABLANCA, ZONE INDUSTRIELLE DE DAR BOUAZZA LOT N 62 PROVINCE NOUACEUR.

Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport :

L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mr. IESA ALNOUNOU : 49.000,00 DHS

Mr. JOUABRI KHALID : 26.000,00 DHS

Mr. JOUABRI ADAM : 25.000,00 DHS

Soit un total de : 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr IESA ALNOUNOU et Mr JOUABRI KHALID et Mr JOUABRI ADAM désigné comme coprésidents pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 666809.

N° 1709/PA

ALLEN & OVERY AFRICA SARL AU - CLOTURE DEFINITIVE DE LA LIQUIDATION DE LA SOCIETE - QUITUS AU LIQUIDATEUR ET DECHARGE DE SON MANDAT

I- Par décision de l'associé unique en date du 23 décembre 2024 de la société « ALLEN & OVERY

AFRICA », l'associé unique a :

- Prononcé la clôture définitive de la liquidation de la société ALLEN & OVERY AFRICA;
- Donné quitus au liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat;
- II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 19 mars 2025 sous le numéro 963797.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE N° 1710/PA

**T2P BÂTIMENT -SARL AU**

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/02/2025, il a été constitué une SARL AU

1. Dénomination : T2P BÂTIMENT -SARL AU

2. Capital : 100 000,00 Dh

3. Associé et gérance : Madame SIHAM LEBROUK, CIN H338086

4. Siège : 115, Boulevard Barchalonna, RDC Quartier Industriel Sidi Benouassi Casa.

5. Objet : Travaux de construction tous corps d'état ; Travaux divers ou de construction

6. Durée : 99 Années.

Le dépôt légal et le RC ont été effectués au Greffe du TC de Casa par le OMPIC en date du 20/03/2025. Sous le numéro 964070, et inscrit au registre de commerce sous le numéro 668763

N° 1711/PA

**SOCIETE BARKANI GRILLAGE SARL AU**

Suite à un acte sous signe privé, daté du 19/02/2025 il a été décidé de ce qui suit :

La constitution d'une société SARL AU qui prend les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE BARKANI GRILLAGE SARL AU.

L'activité : MONTAGE DE GRILLAGE POUR LES

**TERRAINS AGRICOLE.**

Siège social : BUREAUX YASSINE N 83 4EME ETAGE BUREAU N 25 AVENUE MOULAY RACHID ATLAS FES.

Capital : 10 000,00 DHS Divisés en 100 parts sociales de 100dh

M : RADOUANE BARKANI 100 parts.

Gérance : la société gérée et administrée par M. RADOUANE BARKANI pour une durée indéterminée.

La signature administrative et bancaire est faite par M. RADOUANE BARKANI

Le dépôt légal est fait au tribunal de commerce de Fes sous RC N° 84545 sous dépôts N° 17328 le 13/03/2025.

N° 1712/PA

**SOCIETE SGMIC WORK SARL AU**

Suite à un acte sous signe privé, daté du 07/02/2025 il a été décidé de ce qui suit :

La constitution d'une société à responsabilité limitée associée unique qui prend les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE SGMIC WORK SARL AU.

L'activité : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN GROS.

Siège social : MAGASIN N° 6, N° 26 LOT AIN AMYER HAY HASSANI FES.

Capital : 100 000,00 DHS Divisés en 1000 parts sociales de 100dh

M : AMINE EL HAMMANI 1000 parts.

Gérance : la société est gérée et administrée par M. AMINE EL HAMMANI pour une durée indéterminée.

La signature administrative et bancaire est faite par M. AMINE EL HAMMANI.

Le dépôt légal est fait au tribunal de commerce de Fes sous registre de com-

merce 84511 sous dépôts N° 17280 le 12/03/2025.

N° 1713/PA

**SOCIETE SCS WORK SARL AU**

Suite à un acte sous signe privé, daté du 30/01/2025 il a été décidé de ce qui suit :

La constitution d'une société à responsabilité limitée associée unique qui prend les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE SCS WORK SARL AU.

L'activité : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN DETAIL.

Siège social : MAGASIN 1, N 34 E LOT SALAM RTE DE SEFROU FES.

Le capital : 100 000,00 DHS Divisés en 1000 parts sociales de 100dh

Mme : EL HAMMANI IKRAM 1000 parts.

La gérance : la société est gérée et administrée par Mme. EL HAMMANI IKRAM pour une durée indéterminée.

La signature administrative et bancaire est faite par Mme. EL HAMMANI IKRAM.

Le dépôt légal est fait au tribunal de commerce de Fes sous registre de commerce 84385 sous dépôts N° 17161 le 06/03/2025.

N° 1714/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Economie et des Finances Direction des Domaines de l'Etat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N° 04/DDE/DSI/2025

Le 17 avril 2025 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°

04/DDE/DSI/2025 du 17 avril 2025 pour la réalisation des prestations de maintenance des portails internet et intranet de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent soixante mille dirhams (360 000,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille (6 000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1715/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° 15/2025/DPA/4/SMOPPPA

Du 17/04/2025A 10 heures

Le 17 /04/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mel-

lal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres de prix

N° 15/2025/DPA/4/SMOPPPA du 17/04/2025 ayant pour objet : FOURNITURE ET INSTALLATION DES GENERATEURS ANTI-GRELE AU NIVEAU DE LA ZONE D'ACTION DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit Cent six Mille Dirhams et 00 centimes (1 806 000,00 DH TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt Mille Dirhams (20 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabna 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail Marocain des marchés publics.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N° 1716/PA

# Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

**Sens Casa voyageurs > Tanger**

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:30	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Kenitra	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Kenitra	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

**Sens Tanger > Casa voyageurs**

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Kenitra	Départ	06:30	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Agdal	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Rabat	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Agdal	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

\* trains ne circulant pas les Samedi, Dimanches et jours fériés  
 \*\* trains circulant uniquement les Vendredi, Dimanches et jours fériés

# Sport

## Les stades retenus pour la CAN-U17 au Maroc



Quatre stades situés dans les villes de Casablanca, Mohammedia, Berrechid et El Jadida accueilleront les matchs de la 15e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans, prévue du 30 mars au 19 avril 2025 au Maroc.

Il s'agit du stade Larbi Zaouli à Casablanca, du stade El Bachir à Mohammedia, du stade municipal de Berrechid, ainsi que du stade El Abdi à El Jadida, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football (CAF) dans un communiqué publié sur son site internet.

Le coup d'envoi de la compétition

sera donné samedi 30 mars au stade El Bachir à Mohammedia, où le Maroc, pays hôte, affrontera l'Ouganda, pour le compte du groupe A, à partir de 22h00.

Pour ce qui est des autres matchs de la 1ère journée, la Tanzanie croisera le fer, le lendemain, avec la Zambie (14h00) en match de clôture de la première journée du groupe A. Le stade Larbi Zaouli de Casablanca abritera une affiche palpitante du groupe B entre le Burkina Faso, médaillé de bronze lors de la dernière édition, et le Cameroun, double vainqueur du tournoi, à 17h00, précise la même source.

Le même stade sera le théâtre, à 20h00, d'une confrontation entre l'Afrique du Sud, finaliste de l'édition 2015, et l'Egypte, championne de l'édition 1997.

Les rencontres des groupes C et D se dérouleront mardi 1er avril, avec en tête d'affiche le Sénégal, tenant du titre, qui sera opposé à la Gambie au stade El Abdi à 14h00, tandis que la Somalie affrontera la Tunisie à 17h00, ajoute la CAF.

Dans le groupe D, le Mali, quatrième de la dernière édition, sera opposé à l'Angola à 17h00, tandis que la Côte d'Ivoire, ancienne lauréate du tournoi, cherchera à bien débiter sa campagne face à la République Centrafricaine à 20h00.

La Coupe d'Afrique des nations U17 de la CAF servira également de tournoi qualificatif pour la Coupe du monde U17 de la FIFA.

Le continent africain sera représenté par dix équipes lors de cette édition élargie du tournoi mondial, qui se tiendra au Qatar plus tard dans l'année.

Ci-dessous la composition des groupes :

**Groupe A** : Maroc-Tanzanie-Ouganda-Zambie

**Groupe B** : Burkina Faso-Cameroun-Egypte-Afrique du Sud

**Groupe C** : Gambie-Sénégal-Somalie-Tunisie

**Groupe D** : Angola-Centrafricaine-Côte d'Ivoire-Mali

## Coupe d'excellence

Voici les résultats de la 6ème journée de la Coupe d'excellence de football 2024-2025:

USYM-OD : 4-4  
RAC-SM : 0-2  
JSM-KACM : 1-1  
ASFA-HUSA : 2-1  
RSB-MAS : 3-3  
UTS-IRT : 4-1  
CAK-CODM : 0-0  
WAF-RBM : 4-1  
RCOZ-USMO : 0-1  
CJBG-DHJ : 1-1  
FUS-MCO : 1-1  
RCA-MAT : 1-0  
KAC-OCK : 1-0  
OCS-SCCM : 3-2  
WAC-JSS : 2-2  
RCAZ-CAYB : 1-0



## Présidence du CIO

# Kirsty Coventry face au défi de la géopolitique



Première femme et première Africaine élue jeudi à la présidence du Comité international olympique, la Zimbabwéenne Kirsty Coventry est particulièrement attendue face aux tensions géopolitiques qui traversent le monde sportif.

Huit Européens et un Américain l'ont précédée à ce poste unique en son genre, traité avec les égards d'un chef d'Etat sans en avoir les pouvoirs, et qui nécessite une fine compré-

hension des rapports de force.

Déjà prompt à féliciter en 2013 l'Allemand Thomas Bach, qui quittera la tête du CIO le 23 juin, le président russe Vladimir Poutine a récidivé jeudi avec Kirsty Coventry, louant son "intérêt pour la promotion réelle des nobles idéaux olympiques".

Même à mots couverts, le coup de pression est limpide: depuis l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, couleurs et hymne de cette superpuissance sportive sont bannis des compétitions internationales, ce que Moscou qualifie de "discrimination" sous influence occidentale.

A moins d'un an des JO-2026 de Milan-Cortina, le sort des sportifs russes et biélorusses sera l'un des premiers dossiers pour la nouvelle patronne du sport mondial, qui s'est abstenue de toute position tranchée.

La solution retenue pour les JO-2024 de Paris, par la commission exécutive dont elle est membre, dessine une piste évidente: sauf fin du conflit, les Russes devraient de nouveau concourir à titre individuel, sous pavillon neutre, et s'ils n'ont pas activement soutenu la guerre.

Essentiels à l'olympisme, les Etats-Unis ne sont pas seulement les hôtes des prochains Jeux d'été à Los Angeles, en 2028, et de ceux d'hiver en 2034, à Salt Lake City: ils apportent au CIO plus du tiers de ses revenus - via les droits TV versés par NBC Universal -, et forment dans leur système universitaire

des champions de toutes nationalités. A commencer par l'ex-nageuse Coventry, qui s'est entraînée à Auburn (Alabama) avant de décrocher sept médailles olympiques dont deux titres.

Or le président américain Donald Trump, à peine élu, a fait pression sur les règles d'éligibilité en catégorie féminine aux JO - donc sur une autonomie du monde sportif que le CIO est censé garantir - en menaçant de refuser sur son territoire les athlètes transgenres.

"Nous ne dérogerons pas à nos valeurs - à nos valeurs de solidarité, ainsi qu'à la garantie que chaque athlète qualifié pour les JO puisse y participer et être en sécurité", a répliqué la Zimbabwéenne jeudi soir, jugeant que "la communication sera(it) la clé" face au dirigeant.

Mais un deuxième sujet est déjà à son menu: les Etats-Unis ont entamé l'année en suspendant leur contribution à l'Agence mondiale antidopage (AMA), alors qu'ils se sont arrogés depuis 2020 une compétence extraterritoriale en matière d'antidopage qui menace de fracturer le sport mondial.

Rarement citée, l'action du CIO en Afghanistan est pourtant emblématique de sa "diplomatie discrète", soit l'art d'arracher de menues concessions quand on manque de moyens de pression.

Après avoir exfiltré environ 300 membres de la communauté sportive afghane juste après le retour des talibans, en août 2021, l'organisation a obtenu la

présence aux JO de Paris d'une délégation paritaire, manière de ne pas céder sur le droit des femmes à concourir.

Mais les six athlètes concernés vivaient tous en exil, laissant intacte, pour Coventry et son équipe, la nécessité de protéger dans les prochaines années les sportifs afghans restés au pays ainsi que leur entourage.

Le conflit entre Israël et le Hamas offre un autre exemple de la position équilibrée de l'instance: si le CIO n'a jamais envisagé de faire concourir les Israéliens sous bannière neutre aux JO de Paris, réfutant tout parallèle entre Gaza et l'Ukraine, il a invité huit sportifs palestiniens qui n'avaient pu franchir les qualifications, usant au maximum de cette carte.

Compte tenu des destructions infligées au sport palestinien, la question se reposera sans aucun doute à l'approche des Jeux de Los Angeles.

L'élection de la ministre zimbabwéenne des Sports (depuis 2018), qui coordonne au sein du CIO les JO de la jeunesse de Dakar en 2026, fait inévitablement resurgir une question: seul continent à n'avoir jamais organisé des JO, quand l'Afrique vivra-t-elle cette première historique?

Déjà pionnière en 2010 avec le Mondial de football, l'Afrique du Sud est officiellement sur les rangs pour les Jeux d'été de 2036, aux côtés notamment de l'Inde, de la Turquie, de la Hongrie, du Qatar ou de l'Arabie Saoudite.